

LE PROPRIETAIRE ET L'OUVRIER

PUBLIÉ ET RÉDIGÉ PAR M. L'ABBÉ CHABERT.

Abonnement Annuel payable d'avance :

Canada,	\$1.50
Etats-Unis (en greenbacks).....	1.75
Etranger,.....	2.00
L'année parue,.....	2.00
Prix du Numéro,.....	10

Les abonnements partent du 1er Novembre.

Tout abonné d'une époque postérieure ne dépassant pas trois mois, recevra, sans augmentation du prix, tous les numéros qui la précèdent.

Un livraison paraissant tous les mois.



Bureau et Rédaction du *Propriétaire et l'Ouvrier* :
A L'INSTITUT NATIONAL DES BEAUX-ARTS, SCIENCES, ARTS ET
MÉTIERES ET INDUSTRIE,
75 Rue St. Jacques, 75, Montréal.

Tout écrit doit être adressé *franco* au bureau du journal.
Tout article ou annonce ne peut être inséré qu'avec l'approbation du bureau de rédaction.

Seront imprimés *gratis* et recevront bon accueil tous les articles se rattachant au but du *Propriétaire et l'Ouvrier*.

VOLUME I.

MONTREAL, 31 JUILLET 1875.

No. 1.

PROSPECTUS. (1)

Nous présentons aujourd'hui au public le *Prospectus* d'un nouveau journal, unique en son genre. Cette publication devra remplir une lacune des plus regrettables et qu'il était temps de combler.

L'immense majorité du peuple, qui est la classe laborieuse, a-t-elle eu jusqu'à présent quelque représentant spécial dans les nombreux organes des divers partis politiques, qui divisent si déplorablement les membres de notre nation? Vous répondez tous—*Non*.

En effet, tous les journaux qui représentent, dans le pays, un des partis politiques quelconque, ne s'adressent généralement au peuple que pour faire écho à son gouvernement qu'ils ont en vue pour la fin générale du bien être du Canada; et tous ces journaux, en général, en dehors des nouvelles, qui frappent la curiosité, de leur littérature, qui ne peut convenir, à peu de chose près, qu'aux lettrés, aux gens de loisir et aux goûts romanesques, et de leurs interminables luttes et discussions politiques, n'offrent rien de spécial par devoir soit aux propriétaires, soit aux ouvriers en général.

Dès lors, en mettant en usage l'habitude qu'a tout journal de faire, à son apparition, sa profession de foi au public qui lui fait les honneurs de la réception, nous donnons ici celle du *Propriétaire et l'Ouvrier*.

Le *Propriétaire et l'Ouvrier* se posera donc comme une sentinelle vigilante pour faire connaître et défendre les intérêts généraux et particuliers du grand parti du travail manuel et des affaires en général.

Toutes les classes du peuple, sans distinction de parti politique, peuvent donc être assurées de trouver dans notre feuille l'écho de leurs légitimes desirs, car les intérêts du maître et de l'ouvrier embrassent un sujet trop important et trop immense pour que nous puissions reculer, précisément dans ces circonstances difficiles qui portent le nom funeste de crise universelle, de vant l'excellence de la pensée de consacrer une feuille toute spéciale à cette question laissée jusqu'à présent dans l'oubli, question, cependant, plus vitale et plus nationale que toute autre.

C'est aux sciences et aux arts que nous empruntons les moyens salutaires que nous avons à cœur de communiquer à nos lecteurs, en nous efforçant de les leur présenter avec clarté, simplicité et méthode. En un mot, nous désirons mettre les principes, la théorie d'un art ou in-

dustrie quelconque à la portée de toutes les intelligences pour les plus grands succès de la pratique.

Nous ne saurions, non plus, oublier que le travail le plus digne d'estime et d'honneur est celui qui est fait avec amour et conscience; que c'est ce travail qui élève l'homme et par lequel l'homme, à son tour, élève son pays. Or, comme les principes religieux sont la base de cet amour du travail et de cette conscience du devoir, nécessaires à tout champion du travail qui veut être honnête et heureux, nous ne saurions omettre de lui faire aimer, au sein de l'amertume et des difficultés du travail, ce guide assuré, ce baume salutaire et indispensable, qui est la religion. C'est elle qui éclaire et fortifie les intelligences, qui leur donne l'amour du devoir et les rend mieux propres que toute philosophie à admirer et à imiter le genre qui caractérise les grands hommes et les grandes nations. Nous aurons donc de nombreuses pages pour rappeler à tout citoyen que pour être bon maître ou bon ouvrier, il faut, avant tout, être bon chrétien.

Comme tout homme, après les affaires du jour, a besoin de repos, nous ferons suivre dans notre feuille, le utile de l'agréable, en laissant nos lecteurs, par des emprunts à la saine littérature, à la poésie de bon goût et à la récréation la plus spirituelle et la plus digne de l'honnête homme.

La rédaction du *Propriétaire et l'Ouvrier* sera confiée à une société de savants, d'artistes et d'industriels du Canada et de l'étranger.

Notre feuilleton sera des mieux appropriés aux besoins de nos lecteurs.

Nous nous plairons à visiter, autant que notre temps nous le permettra, les divers produits et industries du pays pour en mentionner au public les heureux résultats.

Le reste du journal sera consacré aux annonces de ventes de toute espèce, travaux d'art et d'industrie, aux demandes et placements des ouvriers en toute occupation; à la publication de tout ouvrage concernant les arts en général, ainsi que tout autre sujet utile ou agréable à la société.

Donc, parler aux propriétaires et aux ouvriers de leurs intérêts matériels et moraux par l'enseignement, par des faits, recettes, nouvelles diverses, etc., mettre sous leurs yeux les heureux effets des principes religieux accomplis dans l'atelier, les intéresser, en un mot, par l'indispensable, leur faire goûter l'utile et les charmer par l'agréable, tel est le devoir que nous souhaitons remplir avec honneur auprès d'eux par la publication du *Propriétaire et l'Ouvrier*.

Voie donc, nouvelle feuille, au souffle bien-aimé de notre grande fête patronale sous la protection duquel nous aimons à te faire arriver au public. Voie, dis-je, notre feuille amie, partout où il y aura un Canadien laborieux et désireux

de développer ses connaissances industrielles et de nourrir son cœur de l'amour de la patrie et du devoir.

Aussi aimons-nous à espérer que le public canadien sympathisera avec nos louables efforts en daignant les secondar par l'accueil favorable qu'il fera à sa feuille populaire, *Le Propriétaire et l'Ouvrier*.

J. CHABERT.

MOUVEMENT DES ARTS.

Depuis une dizaine d'années, la presse canadienne semble nous signaler de temps à autre un certain heureux mouvement en faveur des arts et de l'industrie, par le moyen de l'enseignement. Mais cette tentative si naturelle et si nécessaire n'a fait, jusqu'à présent, que nous présenter les arts aux prises avec toutes sortes de difficultés, avec des obstacles incompréhensibles, surtout au sein d'un peuple pourtant si apte aux arts en général, et sur une terre où l'on trouve tout à souhaités pour doter la nation canadienne des plus belles industries. Sans vouloir nous arrêter en ce moment aux causes malheureuses qui ont paralysé jusqu'à présent les efforts généreux de l'enseignement à développer les aptitudes remarquables de nos ouvriers de manière à les rendre recommandables chacun dans son métier, nous ne saurions taire l'erreur fatale dans laquelle se trouve le pays, en ne croyant pas devoir faire de plus grands efforts pour l'encouragement, il vaudrait mieux dire la protection des arts et de l'industrie. Les gouvernements les plus éclairés sont ceux qui s'occupent le plus des arts et de l'industrie, à l'âme du commerce et foyer de leur richesse nationale et de leurs forces protectrices. Toutefois le peuple ne doit point être étranger au mérite d'une telle impulsion et nous croyons qu'il est de son intérêt, de son honneur, de son devoir de se mêler, dans la mesure de ses forces, à ce salutaire mouvement. «La société, avons-nous dit dans un autre écrit, est une chaîne dont chacun de nous est un anneau.» C'est pourquoi il appartient aux hommes de goût et de fortune d'en activer le développement par les ressources intellectuelles et pécuniaires dont ils disposent. L'homme, a dit le philosophe de Bonald, doit à la société le sacrifice de sa vie. Aussi est-ce pour convaincre et persuader tant d'honorables canadiens sur l'avantage de l'introduction des arts et de l'industrie par l'enseignement, que depuis de longues années nous nous sommes mis sans relâche à cette œuvre aussi précieuse qu'incomprise. Et c'est pour arriver plus promptement à ce résultat

(1) Nous rapportons ici textuellement le prospectus que nous avons fait circuler le jour de la St. Jean-Baptiste, journée canadienne par excellence.

et le rendre, sinon parfait, du moins passable, qu'après l'avoir excité par le crayon et la parole, nous avons cru devoir y ajouter la plume, afin de compléter les moyens de cette œuvre éminemment civilisatrice, dont les fruits peuvent être, on peut le dire, communs à tout le monde. Certes, nous ne nous sommes point fait illusion sur l'addition d'un pareil travail à ceux qui ne cessent de nous écraser depuis longtemps, et que de regrettables causes viennent en ces temps en rendre le poids encore plus lourd et plus onéreux. D'ailleurs des amis distingués, haut placés dans l'enseignement, et qui prennent le plus vif intérêt à notre œuvre et à notre santé, à l'apparition de notre *Prospectus*, n'ont pas manqué de nous montrer, dans toute la sincérité de leur cœur, les craintes qu'ils éprouvent à notre sujet.

Voici, pour parler net, quelques extraits de lettres reçues ces jours-ci :

Québec, le 9 juillet 1875.

Mon cher Abbé,

Maintenant un mot entre nous.....

Veuillez, par conséquent, y voir une grande preuve d'amitié. Vous vous chargez d'un journal en sus de vos occupations! Mais y avez-vous songé? Et connaissez-vous bien toutes les tracasseries et tous les embarras dont vous allez être écrasé? Je sais que vous ne regardez pas l'ouvrage. Mais il est bon de savoir que l'on est fait de chair et d'os, et non pas de fer et de platine.

Vous avez déjà une besogne qui vous prend tout votre temps. Pourquoi la compromettre par une addition qui, outre ses embarras propres, vous ruinera! Car vous ne ferez pas vos frais.....

Vous n'écoutez que votre cœur, et vous avez tort. Ici-bas, il faut du calcul et voir, suivant le conseil de l'évangile, si avec dix mille hommes on est capable d'en rencontrer vingt mille; sinon, renoncer et rester en paix.

Je voudrais bien vous en dire plus long, mais le temps me manque; et peut-être trouverez-vous que je vous en ai dit encore trop.

Dans tous les cas, je l'ai fait avec encore plus d'amitié que de franchise.

Avec estime et respect,

Votre tout dévoué ami,

T. H.

Voilà des paroles qui parlent de trop haut, et inspirées par un trop grand cœur, pour que nous ne les prenions pas en considération sérieuse.

Extrait d'une autre lettre :

Montréal, le 11 juillet 1875.

Monsieur l'Abbé,

Il est donc impossible que vous puissiez faire paraître votre journal à ce bas prix. Les classes ouvrières elles-mêmes trouvent la chose surprenante. Vu donc les services importants qu'est appelé à rendre à tout le monde le *Propriétaire et l'Ouvrier*, veuillez donc employer les vrais moyens de le tenir debout qui consistent dans l'augmentation du prix, d'abord, et ensuite de ne le faire paraître que tous les mois ou tous les quinze jours, ce qui absorbera moins votre temps, vos veilles et votre santé aussi. D'ailleurs, notez encore que bien souvent vous ne pourrez compter sur les productions de vos collaborateurs qu'autant que vous les ferez sortir de votre plume. Vous n'avez donc, comme d'habitude, pas une minute à vous, etc., etc. Veuillez me croire, etc.

Montréal, le 5 juillet 1875.

Mon cher ami,

Ne sachant quand vous rencontrerez aux Beaux-Arts, je prends le parti de vous répondre que votre dernière œuvre est aussi nécessaire qu'admirable, mais aussi ruineuse pour votre santé que pour vos ressources pécuniaires. Les journalistes arrivent généralement plus vite à la faillite qu'à la fortune; mais sachez-le bien, s'ils pouvaient prévoir leur ruine, non-seulement ils abandonneraient tous leur plume, mais aucun d'eux ne voudrait devenir politique. Et vous, qui comptez différemment, comment arriverez-vous au bout? Oui, vous arriverez au bout..... de votre existence, comme nous l'avons craint assez souvent. Votre œuvre chrétienne et philanthropique ne vous arrache-t-elle pas déjà assez toutes vos forces physiques? N'est-ce pas cela qui vous empêche souvent de manger, et vous fait même oublier vos repas? Vous voulez faire, à vous seul, ce qu'un gouvernement même ne fait pas, etc.

Adieu, mon très-cher, et n'attendez pas le moment de la mort pour vous croire mortel. Néanmoins, veuillez compter sur mon affection et mon dévouement.

P. G.

Voilà donc des communications propres à nous éclairer sur l'entreprise d'une telle publication. Nous aurons, de plus, le courage d'exposer sous vos yeux toute la faiblesse de nos moyens phy-

siques et de vous effrayer un instant au point de vous faire peut-être désespérer de notre sort et de notre œuvre. Mais ne pleurez pas sur nous, mais bien sur le triste état du progrès que nous sommes résolu, pour l'intérêt de notre seconde patrie, de défendre en avocat-victime. Donc, après avoir connu les sentiments privés d'importants personnages et de vrais amis, voici l'opinion publique exprimée par la presse générale du Canada. Quelques extraits entre mille—mille à la lettre—suffiront pour vous intimider et pour nous fortifier, définitivement pour vous passionner pour cette cause, ou nous résoudre à voir, en peu d'années, un Canada sans esprit canadien. Toutefois, c'est sur ces choses désolantes mêmes, qui semblent n'attendre qu'une ruine complète, que nous comptons étayer notre force, car nous sommes persuadé qu'en connaissant mieux nos efforts et l'appréciation qu'en ont faite les journaux de la puissance qui, entièrement divisés sur le terrain volcanique de la politique, se sont rencontrés sur les degrés de la justice et du dévouement, pour nous approuver en tous points, vous n'adopterez que mieux la conclusion rigoureuse que nous souhaitons vous voir tirer en ces circonstances.

Veuillez prendre connaissance de l'opinion publique et du sentiment national à la neuvième page de ce numéro. Ce mélange de malheurs et de sympathies parlera assez éloquemment à quiconque porte l'honneur sur son front et l'amour de la patrie dans son cœur pour qu'il apprécie (Canadien, *pro honore et patria!*) mes vues, et, en homme fort, repoussant l'indifférence, finisse par prendre la résolution énergique de les seconder de tout son pouvoir. Il est donc démontré et reconnu que les besoins et l'intelligence du peuple canadien réclament l'institut que nous offrons au pays; que c'est pour en étendre le bien partout, que son fondateur, après un des articles de son règlement par lequel tout fils de canadien sans fortune et d'un pays quelconque du Canada, recevra à l'Institut des Beaux-Arts son instruction gratuite, a encore jugé à propos de créer ce journal pour rendre cette œuvre complète, en allant sur une frêle feuille de papier, aider encore ceux que l'âge, les occupations, l'éloignement priveraient des avantages d'assister à ses cours. La question est donc toute là: notre pensée est-elle fructueuse ou non? Un certain texte du plus grand des livres dit: « Si j'ai mal parlé, reprenez-moi, mais si j'ai bien parlé... » nous avons tout lieu de croire que nous serons applaudis par les hommes de cœur qui sortiront de la foule des indifférents pour soutenir l'honneur et les intérêts canadiens en aidant l'Institut National des Beaux-Arts, Sciences, Arts et Métiers et Industrie, par leurs libérales souscriptions à cet effet, comme en encourageant le *Propriétaire et l'Ouvrier*, son organe, par leur abonnement immédiat.

En attendant, nous annonçons au public que, sans perdre du temps, nous allons en Europe pour en retourner à la fin de septembre avec un matériel des mieux composés, et avec l'avantage par excellence d'avoir sur l'ancien continent des collaborateurs pris sur les plus hauts degrés des arts et des sciences, et des patrons où la noblesse, le cœur et la fortune sauront prouver combien ils apprécient cette œuvre et estiment le pays pour lequel elle existe.

CHABERT.

Avis aux futurs abonnés du "Propriétaire et l'Ouvrier."

M. Chabert part ces jours-ci pour la France pour y fortifier ses moyens d'action; il en reviendra à la fin de Septembre pour ouvrir les cours de l'Institut National des Beaux-Arts, etc., et pour faire paraître le *Propriétaire et l'Ouvrier*.

Pendant l'absence de M. Chabert, les personnes qui désirent recevoir le journal, devront adresser leur demande à M. Charles Raynaud, Secrétaire et Agent du *Propriétaire et l'Ouvrier*, à l'Institut National des Beaux-Arts—75 rue St. Jacques, Montréal, (Canada, Amérique du Nord.) Le premier numéro ne sera envoyé qu'aux personnes qui en auront demandé l'abonnement et effectué le montant.— Prière de ne donner que des adresses complètes et bien lisibles.

PHILOSOPHIE ET MORALE.

LE TRAVAIL.

Le travail est la première loi de la vie. L'homme est né pour le travail—tu mangeras ton pain à la sueur de ton front—travailler ou mourir de faim. Le travail est donc notre loi. Nous avons dès lors un devoir à remplir; et ce devoir rempli, l'homme est à la hauteur de son être, il est vraiment le roi de la création, dominant par son intelligence tous les autres êtres de la création. Toutefois, pour juger, tout d'un coup, de ce devoir du travail, voyez les peuplades sauvages, qui ne travaillent pas, dans quel état d'abrutissement ne sont-elles pas. Le sauvage céderait bien entièrement à la paresse s'il ne fallait pas manger; dès lors la nécessité le fait courir après sa proie dans le bois ou le fait ruer sur son semblable qui devient sa pâture; mais plus il vit dans cet état, plus il descend les degrés de l'échelle de l'intelligence. Mais le Canadien, intelligent et laborieux, doit désirer de faire reposer son avenir sur le travail, ce lien physique et moral de la société qu'il soutient et qu'il ennoblit. C.

L'OUVRIER ET LE TRAVAIL.

Instruire et éclairer l'ouvrier, c'est réaliser une œuvre de haute philanthropie, en même temps qu'une œuvre d'utilité publique.

Aussi, est-ce avec amour et empressement que nous saluons l'apparition du nouveau journal *Le Propriétaire et l'Ouvrier*, destiné qu'il est à promouvoir les intérêts si précieux des ouvriers, des propriétaires industriels, et autres groupes, dont le travail et les connaissances viennent également enrichir le pays.

En instruisant l'ouvrier, en éclairant son cœur et son intelligence, a dit un auteur français, non seulement vous l'élevez sous le rapport moral et intellectuel, mais vous le mettez encore en état de gagner sa vie plus sûrement et plus aisément, et d'arriver par ses propres efforts à une position meilleure.

En répandant l'instruction, les connaissances utiles, les théories industrielles ou artistiques, vous préservez de la façon la plus efficace le paupérisme, et vous faites que l'ouvrier laborieux, instruit de ses devoirs, ne peut être jamais à charge à la société.

Sans instruction, l'ouvrier n'est pas complet, et il végète, quand il ne va pas, quelquefois, grossir les bas-fonds de la société par sa mauvaise conduite ou ses crimes, et que souvent l'ignorance a fait précipiter là pour une large part. On le sait, c'est parmi ces malheureux que se recrute la population des prisons. Que d'anneaux ainsi brisés dans la chaîne!

Avide de les consoler, de les corriger, de les instruire, la nouvelle publication va donc se dévouer au noble rôle de répandre l'amour du travail, l'esprit d'ordre et d'économie, l'idée nationale et la pureté des mœurs, enfin tout ce qui honore la religion et la patrie!

Espérons que la semence déposée dans le sillon, par le nouvel organe, apportera une excellente et abondante moisson!

C'est une erreur que de prétendre que l'ouvrier n'a point le temps d'étudier. Comme l'habitant des champs, il doit occuper les quelques instants de loisirs qu'il possède à apprendre quelque chose, quand même que ce ne serait que les dimanches et les jours de fêtes, les temps de pluie, les indispositions, les longues veillées d'hiver, qui sont autant d'occasions qui permettent aux cultivateurs comme aux ouvriers des villes, de lire, d'étudier, et de s'éclairer, comme dans les autres professions.

Jamais le labeur, dans l'étude, quelque ignoré, perdu en apparence que soit son résultat, jamais il n'est superflu, jamais il n'est inutile. N'oublions pas que ce travail de l'intelligence est toute une discipline! C'est le développement de l'énergie, c'est la nourriture des vertus civiques et domestiques, enfin c'est l'école du progrès!

Au revoir.

VICTOR DE MELLEVILLE.

BEAUX-ARTS.

A QUOI SERT LE DESSIN.

Le dessin reproduit les formes de toutes choses, les êtres animés et inanimés, la création tout entière. Son domaine n'a d'autres bornes que celles du monde visible : "Tout ce qu'éclaire le soleil est de son ressort," a dit excellemment Le Poussin. La foi et la raison le transportent jusque dans le séjour de l'immortalité. Le champ en est donc immense, et tous ceux qui ont le don de la création ou de l'imitation, peuvent y moissonner ou y glaner selon leurs forces.

Le dessin est l'âme de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, en un mot de tous les genres de reproductions qui s'exécutent à l'aide de lignes ou traits. "Tout en découle, arts et métiers. C'est un fleuve qui déborde et fertilise; une source féconde où les intelligences viennent se désaltérer et puiser des forces nouvelles," disait l'illustre directeur de l'école impériale de dessin de Paris, M. Belloc, maître à jamais vénéré.

"L'élégance qui séduit, la délicatesse qui charme, la suavité et la grâce qui nous imposent l'admiration, sont autant de preuves de cet irrésistible pouvoir de cet art merveilleux, qui ne consiste pourtant que dans l'imitation de quelques uns des innombrables objets que, dans sa sagesse infinie, Dieu immortel a inventés et créés."

Ces paroles, traduites de l'italien, sont de Michel-Ange. Voilà de quelle hauteur ce grand esprit envisageait cette "science" du dessin.

Extrait de l'Art du Dessin.

AUX ARTISTES DEBUTANTS.

Après l'étude du dessin académique, qui ne doit consister que dans l'étude d'après les maîtres et d'après la belle nature, les artistes débutants ne sauraient trop s'appliquer aux études d'effets et d'ensemble qui sont le moyen le plus rapide et le plus sûr d'arriver à la vérité.

EFFET.—On entend par effet en peinture, l'énergie et la beauté du résultat optique des combinaisons ou accidentelles, ou provenant des calculs bien entendus, soit des lignes, soit des tons clairs ou obscurs, soit des couleurs ou des teintes. Mais c'est surtout aux combinaisons du clair-obscur que l'effet doit son énergie, sa suavité et son charme: ce qui le prouve, ce sont les estampes qui offrent sans coloris beaucoup d'effet. Le coloris produit bien son effet particulier, mais il est optiquement subordonné à celui qu'on obtient par les masses claires et obscures, demi-claires et demi-obscurées.

On dit de tels tableaux qu'ils sont à l'effet quand le but de l'artiste n'a été que de donner un aspect large, mais peu étudié, au moyen de grandes oppositions d'ombres et de lumières. Un tableau d'un grand effet est un ouvrage dans lequel une disposition énergique et savante des masses, du clair-obscur et de la couleur, produit une vive impression sur l'imagination.

C.

Comment tout enfant de génie privé de fortune peut devenir célèbre et utile à son pays.

Voici un trait touchant de la vie de M. Laplanche, professeur de M. l'abbé Chabert, qui vous révélera le maître, et vous apprendra les devoirs de son élève au Canada.

Le fils d'un pauvre plâtrier, cédant à un goût irrésistible pour le dessin, dans les rares loisirs que lui laissait l'aide donnée aux travaux pater-

nels, s'exerçait souvent à modeler avec de la terre glaise ou à sculpter sur du plâtre des figures de toutes façons. Il avait le goût, mais non les moyens d'étudier dans une école. M. Laplanche, instruit des dispositions extraordinaires de l'enfant, se le fit un jour amener. Le maître l'interroge, examine ses essais, et découvrant une vocation réelle sous ces premiers tâtonnements d'un crayon inexpérimenté, dit au père qu'à partir de ce moment, le garçon fera partie de l'atelier. Le brave homme, la joie dans les yeux, mais la peine au cœur, répond à l'artiste qu'il est incapable, hélas! de payer les leçons d'un tel maître à son fils.—Qu'à cela ne tienne, reprit M. Laplanche, dont la charité égale le talent, je ne vous demande rien, et me charge de tout.

Le lendemain, l'apprenti était installé. Ses progrès furent rapides. Le dessin, la sculpture d'ornement et de la figure n'eurent bientôt pour lui plus de secret. En peu de temps le naissant artiste était passé maître, et un an s'était à peine écoulé, qu'il exécutait au château Seignorial de la Garde les travaux de décoration intérieure. Tout allait à merveille pour la famille, car elle subsistait en partie des secours qu'envoyait chaque mois le jeune homme. Avant besoin d'un plus vaste théâtre que celui d'une petite ville de province, notre dessinateur fit un soir ses adieux à son bienfaiteur, et partit pour Paris.

Dans la capitale, le travail manque rarement au talent. Dès que l'on connaît son habileté, les commandes abondèrent, il ne pouvait y suffire, et avec elles allait venir l'aisance quand arriva la conscription.

Le jeune homme venait d'atteindre sa vingtième année, et il fallait payer sa dette au pays.

En France, pour certaines familles dont un fils est parfois l'unique soutien, c'est une heure cruelle que celle-là.

Le plâtrier, inquiet, agité de douloureux sentiments, écrit à son fils de revenir au pays natal, afin de tirer lui-même de l'urne le numéro qui devait décider de son sort.

En cas de mauvaise fortune, il fallait échanger le ciseau contre l'épée. La vie militaire et ses hazards ne l'effraient point, puisqu'il était français; mais comment son père veuf, ses frères et sœurs en bas âge pourraient-ils vivre privés de son aide?

Il répond à la lettre paternelle, disant qu'il ne pouvait quitter son atelier, et priant son père de tirer à sa place.

Le jour fatal arrivé, à l'appel au nom de son fils, le père tremblant s'avance, plonge la main dans l'urne du sort et tire un bulletin. Un fonctionnaire s'en saisit, l'ouvre..... et d'une voix impassible: No. 19, dit-il.—Un mauvais numéro!—Une lettre mouillée de larmes apprît le lendemain au fils l'arrêt du sort. Par le retour du courrier l'on recevait une réponse ainsi conçue: "Mon cher père, vous avez tiré pour moi le No. 19; Eh bien! moi, j'ai tiré pour vous le numéro 3000!" Et le bon fils envoyait à son père un sac d'écus de trois mille francs, prix de son travail et fruit de ses économies.

Un remplaçant fut bientôt trouvé; la famille vécut comme auparavant; et peu après, le fils de l'humble plâtrier se faisait un nom à la capitale et arrivait à la fortune. Une bonté naturelle, la charité chrétienne unies à la modestie d'un admirable talent, tel est M. Laplanche, notre premier et vénéré Maître.

Pour nous, heureux de suivre de loin ses traces dans la carrière qu'il a illustrée, si nous ne pouvons l'égaliser comme artiste, nous nous appliquerons du moins à le remplacer de notre mieux auprès de l'ouvrier sans fortune.—Extrait de l'Art du Dessin.

AU GRAND PARTI DU TRAVAIL,

QUI EST CELUI DU PROPRIÉTAIRE ET L'OUVRIER.

CHANT DES ARTISANS CANADIENS. (1)

Au sein de nos luttes civiles,
Dans ce peuple inquiet, justement alarmé,
En dehors de l'intrigue où végètent les villes,
Un noyau d'homme s'est formé.
Ce sont des travailleurs de qui l'intelligence
Ouvre des horizons sur un monde nouveau.
Les partis sont déchus!—le droit et la puissance
Sont l'industrie et son drapeau!

Un jour se lève sur nos têtes,
Il renferme pour nous des instants solennels.
Les gloires du passé, les sanglantes conquêtes
N'ont plus d'adeptes ni d'autels.
C'est à nos ateliers, c'est au marteau sonore
Qu'il nous faut demander le prix de nos exploits,
Et nous donner la main pour triompher encore
Par la plus belle de nos lois!

Que devient la diplomatie?
Qui sait vers quel abîme elle nous trainera!...
L'artisan porte en lui l'amour de la patrie,
Et son travail la sauvera!
Nous la ferons grandir par ses ressources mêmes,
Exploitant son génie au profit de son nom,
Afin de lui trouver, dans des périls extrêmes,
D'autres sauveurs que le canon.

Debout! car l'avenir s'entr'ouvre
Pour nous montrer le but où vont les nobles cœurs:
Dans nos arts florissants, que l'étranger découvre
Des rivaux, sinon des vainqueurs!
Qu'on transforme l'Etat en Ligue, en République,
Nous voulons, nous aussi, l'affermir sous nos pas:
Ensemble levons-nous, comme l'Atlas antique,
Portant un monde dans nos bras!

C'est la Volonté Souveraine
Qui vent par notre main cicatrifier nos maux,
Elançons-nous, amis, par le val et la plaine,
Par les campagnes, les hameaux!
Quand le travail nous livre à l'envi sa richesse,
Hâtons-nous, hâtons-nous d'en prendre notre part!
C'est le fruit savoureux d'une aimable tendresse,
Car Dieu ne fait rien au hasard.

Il veut que l'homme ici domine,
En marchant à la voix de son commandement
Il met dans sa pensée une flamme divine.
Son adresse est un instrument.
L'œuvre patriotique est un combat sans trêve,
Que le souffle d'en haut doit toujours animer!
Les aïeux nous ont fait, dans un grand et beau rêve,
Notre Canada pour l'aimer.

Aimons-la donc cette Patrie,
En criant sur son sol un pouvoir respecté;
En donnant à nos lois l'amour de l'industrie,
Ce germe de la liberté!
Que, sans chercher l'éclat d'honneurs imaginaires,
Ils fuient des parchemins le contact dangereux,
Qu'honnêtes ouvriers, dans leurs modestes sphères,
Ils soient les simples, les heureux!

Que leur front jamais ne rougisse
Auprès d'un bachelier, d'un pompeux citadin.
L'honneur marche souvent au bord d'un précipice:
Qui répondra du lendemain?
Pour le garder sans tache à l'abri de l'orage,
Nous préférons l'utile et paisible métier,
Bien qu'il faille parfois craindre pour son courage,
En suivant seul l'âpre sentier.

Sans doute, il est beau d'entreprendre
La lutte qu'un destin doit livrer un talent;
Sans doute, avec respect nous apprenons à rendre
Hommage au savoir triomphant.
A chacun sa carrière!—il faut que la science
Promène son flambeau dans toute obscurité,—
Travaillez, vous aussi, frères! la Providence
Veut l'ordre avec l'activité!

Enfants, à chacun sa carrière!
La nôtre a ses dangers comme elle a ses vertus.
Dans cet apostolat, dont notre âme est si fière,
Les travailleurs sont les élus!
Pour défendre nos droits sachez bien les connaître,
Vous sauverez le peuple en restant son soutien.
Le siècle, qui flétrit et l'esclave et le maître,
Donne la gloire au citoyen.

Il est une heure dans la vie
Où l'on reçoit, enfin, le prix de nos efforts;
D'un repos mérite notre tâche est suivie:
La paresse a trop de remords.
Nos pères ont toujours retrempe leur audace
Aux sources du travail et de l'adversité:
Le Castor doit rester au blason de leur race.
Ah! férissons l'oisiveté!

(1) Souligné par le rédacteur.

Réveillez l'ardeur admirable,
Qui fut, aux jours d'épreuve, un garant d'avenir;
Alors que nous liguant sous les feuilles d'érable
Il fallait combattre ou mourir.
Le danger, renaissant sous des formes nouvelles,
Attire la valeur sur un terrain nouveau.
Mais vous marchez fiers si vous restez fâchés
A l'industrie, à son drapeau!

B. SURE.

SCIENCE POUR TOUS.

Les Sciences et les Arts Popularisés.

Est-il possible de rendre populaires parmi la population canadienne les notions les plus essentielles et les plus utiles de la chimie appliquée aux arts et aux manufactures?

Dix années de travaux aussi incessants qu'ils étaient intelligents de la part de l'abbé Chabert me feraient croire que non.

Cependant il arrive quelquefois pour les peuples comme pour les individus, un jour heureux, une aurore bienfaisante qui vient briller pour leur bonheur. Le *Propriétaire et l'Ouvrier*, nouveau rayon de lumière, vient desceller les yeux de notre population; puisse-t-elle ne pas rester aveugle à cette lumière.

Citons en cette fois par les limites trop étroites d'un entre-filet de journal, il me serait impossible d'appuyer au long sur la nature et l'importance de la chimie, source vivifiante qui a créé une véritable révolution dans l'industrie et les arts.

Depuis l'ouvrier le plus obscur jusqu'à l'artiste le plus élevé, tous ont puise, souvent sans le savoir, aux trésors inépuisables de la chimie.

L'histoire naturelle, il est vrai, nous parle des corps, mais la *zoologie*, la *géologie* et la *botanique* ne font que classer ces mêmes corps, tandis que la chimie nous en montre la composition intime. Elle nous enseigne à examiner les *éléments* des substances et leurs lois de combinaison. Au moyen de l'*analyse* et de la *synthèse*, je me rends compte de la nature et des *éléments* des corps.

Je prends un peu d'eau que je soumetts à l'action de la batterie: l'hydromètre me montre au pôle positif l'oxygène, partie constituante de l'eau, et au pôle négatif j'observe l'hydrogène en volume double qui forme le complément des *éléments* de l'eau.

Si je réunis les deux gaz dans l'éprouvette, je les décompose par l'étincelle électrique, et je retrouve au fond du vase la matière première, c'est-à-dire, l'eau à son état ordinaire.

Donc la chimie vient ici me montrer d'une manière sensible la composition de l'eau ainsi que ses éléments.

Au revoir, ami lecteur, nous reviendrons sous peu sur le même sujet.

F. DUCRET.

SCIENCES PHYSIQUES.

INTRODUCTION.

Lorsque plusieurs sciences ont entre elles une liaison très-intime, qu'elles se rencontrent et se confondent en plusieurs points, et qu'elles divergent considérablement dans d'autres, il est essentiel à celui qui les étudie d'acquiescer des idées nettes sur les différences qu'elles peuvent avoir et sur les points de contact qu'elles peuvent conserver. C'est ce qui m'a déterminé à placer ici un tableau comparatif des sciences mathématiques et des sciences physiques, dont les éléments font partie de l'éducation de la jeunesse, pour faire connaître les principaux traits qui les distinguent, comme ceux qui caractérisent leurs différentes divisions.

Les sciences mathématiques faisant abstraction des corps, ont pour objet l'étude des rapports entre les grandeurs, prises idéalement ou figurées dans l'espace de différentes manières, ou considérées dans les forces qui peuvent solliciter les corps.

Les sciences physiques ont pour objet l'étude de la nature des corps et de leurs propriétés, ainsi que l'observation des divers phénomènes qui résultent de leurs actions réciproques.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Tantôt le mathématicien fait abstraction de l'espace et de toutes les qualités sensibles des corps, pour ne considérer que des grandeurs idéales, représentées par des lettres ou des signes particuliers, et examiner plus facilement les augmentations, les diminutions ou les combinaisons dont elles sont susceptibles; c'est ce qui constitue: l'*arithmétique*, l'*algèbre*, le *calcul différentiel et intégral*, le *calcul des variations*. Ailleurs, circonscrivant l'espace à son gré, le mathématicien examine les propriétés générales de l'étendue, limitée et figurée de différentes manières. Il considère celle des diverses espèces de lignes, des surfaces de différentes formes; il étudie les circonstances de leurs rencontres mutuelles, ou bien il mesure ces lignes, ces surfaces, ainsi que les volumes que ces dernières comprennent. Ces considérations sont le sujet des recherches de la *géométrie*, de la *trigonométrie*, et l'*application de l'analyse générale à la géométrie*. Le géomètre, considérant aussi, dans l'espace, des figures diverses, cherche des procédés pour les représenter exactement sur des plans placés devant elles de différentes manières; c'est la méthode des projections, qu'on désigne en général sous le nom de *géométrie descriptive*.

Ces différentes branches de la science constituent ce qu'on nomme: les *mathématiques pures*; et, quoiqu'elles conduisent à déterminer exactement les diverses proportions de la grandeur considérée sous tous les aspects dans nos usages habituels, on doit remarquer qu'elles sont entièrement produites par notre entendement, n'empruntant tout au plus à l'observation que quelques idées très-générales et très-simples sur l'étendue et la figure des corps.

La division des *mathématiques appliquées* se lie plus intimement avec les sciences physiques. Le géomètre emprunte d'abord à l'observation la connaissance des propriétés que présentent les corps à l'état solide, liquide et aërien; il suppose ensuite des forces dont l'action a lieu en choquant, en tirant ou en poussant les corps, soit immédiatement, soit par l'intermédiaire d'un autre corps. Il en déduit les lois de l'équilibre et du mouvement, et tout ce qui constitue la *mécanique rationnelle*.

Le géomètre étend aussi ses recherches aux mouvements des corps sollicités par des forces dont le principe nous est encore inconnu et qui ne se manifestent à nos sens que par les phénomènes qui en résultent. Tels sont les mouvements produits par la gravitation universelle, par les attractions et répulsions électriques ou magnétiques: tels sont encore les mouvements du calorique et de la lumière. Mais, pour établir ses calculs, le géomètre emprunte aux sciences physiques les lois qui existent entre les différents phénomènes de même genre; c'est alors que les deux sciences acquiescent une liaison telle, qu'il est impossible de faire des progrès marqués dans l'une sans avoir des connaissances très-étendues dans l'autre. L'expérience fournit des bases au calcul, et le calcul, par sa fécondité ordinaire, conduit, en partant d'une seule observation, à une multitude de conséquences qui devaient souvent les observations du même genre ou leur donner naissance.

C'est ainsi que l'*Astronomie*, l'*Optique*, l'*Acoustique*, etc., sont devenues des sciences qui appartiennent également au calcul et à l'observation.

Il résulte de ce simple exposé que si l'étude des mathématiques pures, ou au moins d'une partie, doit précéder l'étude des sciences physiques, pour donner de la justesse à notre esprit, et nous éclairer dans notre marche, les sciences physiques, à leur tour, devraient précéder les mathématiques appliquées. Dans ce cas, le physicien doit avoir pour but de découvrir les rap-

ports qui existent entre les différents phénomènes de même genre; par conséquent, dans l'étude de la nature, il faut toujours comparer soigneusement les diverses observations les unes avec les autres, pour découvrir leur dépendance mutuelle, et les réunir en certains groupes autour de quelques phénomènes, dont chacun puisse être considéré comme le principe de tous ceux qui l'environnent.

SCIENCES PHYSIQUES.

Le physicien, au milieu du nombre immense des objets sur lesquels il doit diriger ses recherches, fait aussi abstraction, soit de quelques parties de l'univers, pour examiner plus facilement les uns, soit des propriétés individuelles des corps, pour les considérer sous des rapports plus généraux et n'arriver que petit à petit à les examiner séparément.

Les sciences physiques se partagent principalement en *Astronomie*, *Géographie Physique*, *Chimie* et *Histoire Naturelle*.

L'*Astronomie* porte ses recherches sur les corps placés dans les espaces célestes; elle établit la preuve de la stabilité des uns, détermine leurs situations respectives, et examine les divers mouvements des autres. Elle observe le temps d'une révolution complète du soleil ou des planètes sur eux-mêmes, la durée d'une révolution complète de chaque planète autour du soleil, et celle des divers satellites (ou lunes) autour de leurs planètes; elle examine le genre de courbe que ces corps décrivent autour de leur centre de mouvement.

La comparaison de ces divers phénomènes conduit à la découverte de la *Gravitation universelle* ou *Attraction* qui est la base de l'*Astronomie mathématique*.

La *Géographie* s'occupe de tout ce qui regarde particulièrement le globe terrestre; elle se divise en plusieurs parties, savoir: 1° la *Géographie théorique* ou *mathématique* qui, partant des observations astronomiques, considère la terre comme un corps géométrique isolé dans l'espace, doué d'un mouvement continu de rotation sur lui-même, et de révolution autour du soleil. Elle sert à fixer exactement, par l'observation des astres, la position des lieux qu'on peut parcourir, et par conséquent la situation relative des différents points de la surface de la terre: elle rappelle les principes mathématiques nécessaires à la levée des plans et aux différentes projections des cartes géographiques.

2° La *Géographie physique* qui, comprenant cette expression dans l'acception la plus étendue, se divise elle-même en deux branches. L'une traite de la conformation extérieure du terrain, détermine la figure des mers, les contours des terres qui en forment le bassin, la position des îles, celle des montagnes, leur direction, leurs pentes, leur configuration extérieure, et, par suite, la forme des plaines, la direction des vallées et des rivières. L'autre partie de la géographie physique traite de la constitution du terrain, de la nature et de la position respective des différentes couches minérales. Cette partie, qui reçoit particulièrement le nom de *Géognosie*, rentre dans le domaine de l'histoire naturelle, ainsi que celle qui traite de la distribution des espèces d'animaux et de végétaux sous les divers climats.

La *Physique*, faisant abstraction de la composition des corps et de leurs propriétés individuelles, laissant à l'histoire naturelle tout ce qui est relatif à la structure et aux fonctions des corps organisés, considère les propriétés les plus générales que présentent les matières inertes à l'état solide, liquide, gazeux et à l'état de fluide incoercible. Elle examine l'action mécanique que ces corps, sous ces différents états, exercent les uns sur les autres, et les différents phénomènes qu'ils présentent dans leurs mouvements.

La *Chimie* s'occupe de la recherche des principes constituants des corps; elle examine les propriétés particulières de chacun des éléments (ou

corps indécomposables) qui les composent; elle détermine les combinaisons que ces éléments peuvent former les uns avec les autres, et les actions qu'ils peuvent avoir sur un tel corps composé; elle étudie les actions réciproques que les corps composés peuvent avoir eux-mêmes les uns sur les autres pour former des combinaisons nouvelles.

La *Chimie* prend les surnoms de *minérale*, *végétale* ou *animale*, suivant qu'elle porte ses recherches sur l'un ou sur l'autre des trois règnes de la nature.

L'*Histoire Naturelle* étudie les formes et les diverses propriétés que présentent chacun des corps qui existent à la surface ou dans l'intérieur de la terre. Elle examine la structure des corps dépourvus de l'organisation nécessaire aux fonctions vitales; elle étudie l'organisation et les fonctions des êtres vivants; elle s'occupe des diverses classifications qui peuvent faciliter l'étude des corps, et cherche surtout à les disposer dans un ordre méthodique, le plus conforme possible à leur analogie. Elle se partage en *Minéralogie*, *Botanique* et *Zoologie*.

La *Minéralogie*, ou histoire des corps inorganiques, comprend :

1. L'étude des propriétés générales physiques et chimiques de ces corps; leur description et leur classification.

2. La *Géologie*, qui traite de la position géographique des diverses substances minérales, de leurs positions respectives les unes à l'égard des autres, de l'ancienneté relative des différentes couches du globe; qui traite enfin des modifications qu'a éprouvées et qu'éprouve habituellement la surface de la terre par l'action des eaux, des volcans, etc.

La *Botanique*, ou histoire naturelle des végétaux, renferme :

1. La description et la classification des espèces.

2. La *Géographie Botanique*, qui traite de la disposition des végétaux en divers groupes particuliers, suivant les diverses parties de la surface de la terre.

3. L'*Anatomie et la Physiologie végétales*, qui s'occupent de l'organisation des végétaux et des différents phénomènes de la végétation.

La *Zoologie*, ou histoire naturelle des animaux, comprend :

1. Leur description et leur classification.

2. La *Géographie Zoologique*.

3. L'*Anatomie et la Physiologie animales*, qui traitent de l'organisation des différents animaux, des différentes fonctions des organes, des phénomènes de la vie animale.

Je ne comprends point, dans l'énumération que je viens de faire, les arts qui se lient avec les différentes branches de l'histoire naturelle, ou plus généralement avec les différentes branches des sciences physiques.

Par exemple, l'art des *Mines* tient immédiatement à l'étude des espèces minérales, à la géologie et à la chimie; l'*Agriculture* tient à l'étude des diverses espèces végétales, à l'étude de leur organisation, et à celle des différents phénomènes de la végétation. Enfin la *Médecine* et la *Chirurgie* qui portent particulièrement leurs recherches sur les maux qui affligent l'humanité, et l'*art vétérinaire*, qui étudie les maux qui frappent les animaux domestiques, sont des applications continuelles de la physiologie et de l'anatomie animales, ainsi que de la connaissance des propriétés diverses des végétaux.

L'art du potier, du verrier, du teinturier, du tanneur, etc., etc., quoique pratiques longtemps avant qu'on eût des connaissances exactes des sciences physiques, en tirent tous les jours des applications de la plus haute importance, qui peuvent seules les conduire à leur perfection et faire sortir les ouvriers de la routine commune. Au reste, j'aurai souvent l'occasion de citer les diverses applications des sciences physiques aux arts, et aussi aux divers besoins de la vie.

Si les différentes divisions que je viens d'établir dans les sciences physiques, indiquent assez

bien, dans le principe, les différentes routes que l'on peut prendre pour arriver à la connaissance de la nature, il ne faut pas conclure qu'elles demeurent ainsi isolées et distinctes les unes des autres dans toute leur étendue; on les voit, au contraire, se croiser, diverger, se rapprocher tour-à-tour, et finir souvent par se confondre. Mais, loin d'être un inconvénient, c'est un précieux avantage; car les mêmes vérités, découvertes par plusieurs routes, en acquièrent plus de certitude, et toutes les sciences, se prêtant un mutuel secours, se redressent et s'éclairent l'une par l'autre.

DR. DE BONALD.

MECANIQUE.

La construction des machines et leur application aux usages industriels sont basées sur l'emploi des matériaux extraits du sol et des agents naturels, dont le développement des sciences a permis d'utiliser les propriétés chaque jour d'une manière plus complète. Nous tâcherons de donner à nos lecteurs les principes de la physique, des mathématiques ainsi que les dispositions claires et précises des faits sur lesquels nous avons besoin de nous appuyer, en facilitant autant que possible, à tout ouvrier mécanicien, l'intelligence de notre travail.

J. KIERNER.

TANNAGE.

L'art de tanner est celui par lequel on peut convertir toute peau d'animal en cuir.

Le cuir est le produit de la gélatine et du tannin. La gélatine, qui constitue la peau et le tannin, qui est fourni par l'écorce. Les branches et le bois de différents arbres et arbustes, sont donc les deux principaux agents dans la formation du cuir. Ce produit, de si grande importance, qui a été, et sera toujours indispensable à l'homme, possède certaines propriétés physiques qui lui sont propres et qui diffèrent entièrement de celles des corps qui ont servi à le composer. Ces propriétés varient suivant les peaux employées et les procédés suivis; elles le rendent malléable, ferme, souple, assez imperméable, insoluble à l'eau et imputride, et lui donnent en même temps une grande force de résistance contre toute action physique ou chimique qui sans cela pourrait plus aisément l'altérer. De là la supériorité du cuir, et de là, sans doute, la raison du proverbe anglais : *Nothing is better than leather*.

L'origine du tannage se perd dans l'antiquité; mais ce n'est guère que depuis quelques années que cette industrie a acquis le développement qui la rend, aujourd'hui, une des plus importantes dans tous les pays où le génie de l'homme s'est fait jour. Inutile de s'arrêter sur tous les nombreux emplois que trouve le cuir. Il n'est pas le seul produit de la tannerie. Le tanneur, en homme pratique, ne laisse rien perdre; il trouve à se débarrasser avec avantage de tout ce qui lui a servi dans la fabrication de son cuir. Le poil qu'il a retiré des peaux sert dans le plafonnage et à garnir les murs intérieurs des maisons. Les poils, selon l'espèce animale qui les fournit, s'emploient encore à divers usages: les brossiers, matelassiers, bourrelliers, tapissiers, utilisent le crin et les soies. On fait des pincesaux avec les poils de blaireau, etc. Les poils de

(1) Le tannin existe dans une foule de substances végétales, telles que le cachou, les diverses parties du noyer, le sumac, le kino, le café, le thé, les écorces de chêne, de grenades, de quinquina, de saule, etc., surtout dans la noix de galle.

Le tannin de ces diverses substances n'est pas identique; celui de l'écorce de chêne et de la noix de galle est solide, cristallisable, brun, fragile, d'une saveur astringente, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool.

Le tannin est puissant, et doit prendre rang parmi les acides végétaux puissants, sous le nom d'*acide tannique*. Il est la base de beaucoup de produits des arts et de l'industrie. Il est aussi un astringent précieux pour la thérapeutique, soit à l'état de pureté, soit à raison des nombreuses substances dont il forme le principe actif.

Note du Rédacteur.

lapin, de chèvre, de chien, etc., sont *feutrés*, et s'emploient dans la chapellerie et les gros tissus. On fait avec le poil de chèvre des tissus recherchés et des cordons de luxe. Quant à la *laine*, on connaît ses nombreux usages. Les restes des peaux, tel que raclure, rognure, font la colle forte. Le résidu du tan sert de combustible. La chaux, qui a servi à l'épilage des peaux, est d'une grande valeur pour l'agriculteur ou le jardinier qui l'emploie sur leurs terrains. Il ne reste plus qu'à ajouter que tout en étant une des principales industries sous le rapport commercial et industriel, le tannage est doublement d'une utilité de premier ordre; car, outre qu'elle produit un article indispensable, elle a de plus, l'avantage de retirer ses matières premières de l'agriculture. Celle-ci, en effet, ne lui fournit-elle pas la peau et le tan?

E. GALBERT.

Nouvelle exceptionnelle concernant les Sciences, l'Industrie et le Commerce.

A présent que les voies de communication offrent une si grande facilité de communication pour les affaires commerciales entre les diverses nations du globe, il était enfin temps que l'on songeât aussi au moyen d'agir sans torture d'esprit, ni perte ou fraude dans les transactions commerciales, inconvénients inévitables entre mille peuples dont l'unité de mesure varie chez chacun d'eux. Si les ouvriers de la tour de Babel furent forcés de laisser leur ouvrage inachevé à cause de la confusion des langues, il n'y a rien d'étonnant qu'à l'appréciation des difficultés sans nombre que rencontrent sans cesse les voyageurs et les commerçants en pays étrangers où l'argent varie par la valeur numérique ou monétaire et les marchandises par le poids et la mesure, l'on finit enfin par désirer de s'entendre et régler, d'un commun accord, de se servir d'un principe universel par lequel s'opèreraient sans aucune difficulté entre les divers peuples du globe, tout échange, achat ou vente de tout produit; or ce principe, mode ou règle, c'est le *système métrique* que la France a créé et que plusieurs puissances ont déjà adopté, le calcul le plus simple, le plus facile et le plus exact de tous ceux qui l'ont précédé jusqu'à présent. D'ailleurs, la base de cet admirable système reposant sur la mesure du globe terrestre que nous habitons, car le mètre, du grec, *métron*, qui est l'unité de mesure est la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre à commencer du pôle boréal à l'équateur, ne peut que convenir à tous les peuples qui couvrent sa surface.

Les travaux de la conférence intercoloniale du mètre, qui vient de siéger dernièrement à Paris, avancent rapidement. On sait que le but de cette conférence est de faire adopter, par toutes les grandes nations du monde, le système métrique. La plupart des gouvernements de l'Europe et de l'Amérique y sont représentés. Les Etats qui ont adhéré jusqu'ici au projet sont au nombre de quatorze. Ce sont la France, l'Allemagne, la Russie, l'Italie, l'Autriche, l'Espagne, la Belgique, la Suède, la Suisse, les Etats-Unis, le Brésil, le Pérou, la République Argentine et le Venezuela.

L'Angleterre, qui n'était représentée à la Conférence que par un délégué, n'a pris qu'une part indirecte à ses travaux. Mais en vertu d'une clause du projet de convention, le protocole reste ouvert pour elle, comme pour tous les Etats qui voudraient par la suite y adhérer.

La Commission a décidé d'établir un bureau international des poids et mesures à Paris.

Nos banquiers, nos commerçants et nos ouvriers, et tout le monde sans distinction comprennent de quelle importance il est d'en connaître l'étendue. Aussi nous ferons-nous un devoir de traiter cet important sujet dans chacun des numéros du *Propriétaire et l'Ouvrier*, par les moyens les plus simples, les plus faciles et les plus pratiques, accompagnés d'exemples variés.

C.

RELIGION.

ECONOMIE PUBLIQUE.

Nous avons dit, dans notre *Prospectus*, que pour que l'ouvrier soit heureux il faut qu'il travaille avec amour et conscience, et que la base de ces deux conditions *sine qua non* repose sur les principes religieux et moraux. La religion, au risque de faire fâcher quelques esprits communs, si toutefois il s'en était fourvoyé ici quelques-uns *par mégarde*, ou bien d'avoir le malheur d'exciter un sourire de pitié ou de moquerie de la part de ce corps de savants qui se nomment docteurs en coiffant indifféremment le bonnet d'Épicure ou celui de Vitellius, nous disons à tout le monde que la religion est au travail ce qu'est l'esprit au corps. Voyez les *musées* en général, tous ceux dont l'esprit n'a aucun empire sur leurs actes ou ne joue qu'un rôle très secondaire; ils sont généralement très-forts de corps, gras et bien portants; ils jouissent de la vie matérielle, d'une santé parfaite, mais dont aucun être plus délicat ne voudrait, s'il lui fallait renoncer à la vie de l'intelligence. Franchement, sont-ce ces hommes-là qui répandront par leurs actes matériels *actus hominis* le bonheur dans la société? De même, que fera l'ouvrier sans religion? Il gagnera une heure à travailler en ne pas allant à la messe; mais, sans morale, il en perdra dix à lambiner, à assister à des réjouissances où il perdra de plus son argent et sa santé. C'est l'histoire de tous les jours. D'ailleurs, pour l'instruction que nous avons à cœur de communiquer à ces braves frères les ouvriers, nous allons leur mettre sous les yeux un extrait d'un des ouvrages les plus importants qui aient paru dans ce siècle, qui leur offrira une magnifique apologie de la religion considérée comme la base de l'économie publique. Nos lecteurs, après l'avoir lue, s'associeront aux sentiments de reconnaissance et d'admiration que fait naître en nous la publication de cet écrit si beau et si utile. Entrons sur le champ en matière.

« Le bonheur et la paix des nations ont décliné en raison de l'extension forcée de l'industrie et du développement exagéré d'une civilisation matérielle.

« Le but de la société ne saurait être seulement la production des richesses; ce but est la plus grande diffusion possible de l'aisance, du bien-être et de la morale parmi les hommes. Les théories de l'école anglaise ne sauraient y conduire; elles doivent donc se modifier ou faire place à des doctrines plus saines.

« Degré une nouvelle école d'économie politique apparaît, plus morale et plus humaine, qui s'occupe bien plus de l'aisance des individus que de la richesse des nations, et du bonheur de tous que de la propriété de quelques classes; qui cherche enfin à rendre à chaque homme la dignité, la liberté et la portion de bien-être qui lui appartient sur la terre. Mais pour atteindre ce but généreux, il lui reste encore un pas à faire; c'est de confondre et d'unir étroitement, par un amorce indissoluble, la science des richesses matérielles avec la science des richesses morales; c'est, en un mot, de prendre pour base le grand élément civilisateur, le *christianisme*; car n'est-ce pas lui surtout qu'il faut invoquer, lorsqu'il s'agit d'apaiser les souffrances de la grande société humaine? En effet, les maux de l'humanité, presque tous inhérents à la destinée religieuse de l'homme, ne peuvent s'expliquer que par la religion comme ils ne sauraient se guérir que par elle.

« Nous voudrions n'avoir pas à rejeter des vérités vulgaires, mais il faut bien le redire, puisqu'on semble l'avoir totalement oublié, la religion chrétienne, loin de s'opposer au développement de la fortune publique, au perfectionnement des sciences, à l'introduction des usages et des découvertes qui rendent la vie plus commode, enfin aux progrès de l'utile, les encourage en prêchant constamment le respect du droit de propriété, l'amour et la nécessité du travail et de l'ordre. La religion se prête à l'éclat des arts et la magnificence des villes; elle excite à l'esprit d'association, au perfectionnement de l'agriculture et de l'industrie, et par conséquent à la production de la richesse. Seulement, et par un bienfait plus grand encore, elle apprend à régler toutes les jouissances, elle leur donne un caractère de pureté, de paix et de douceur que l'on chercherait vainement en dehors de ses préceptes. Elle leur retire toute source de regrets; elle enseigne à craindre de nos richesses et de nos plaisirs ce qui pourrait nuire à nous-mêmes et aux autres; elle recommande tout ce qui peut rendre le travail plus prospère, l'économie plus utile, la santé plus vigoureuse, les relations des hommes saines, pacifiques et en quelque sorte fraternelles; elle veut que la richesse et le bonheur soient repartis plus également entre tous les hommes, soit au moyen de la justice et de la charité chez les riches, soit au moyen du travail et de

la prévoyance chez les pauvres; elle veut enfin que les biens sociaux soient respectés, que l'autorité légitime soit toujours reconnue et obéie, que chaque homme contribue suivant ses moyens au bonheur de ses semblables, et que l'ambition de tous soit dirigée vers le véritable bonheur de tous.

« Ainsi dans la religion se trouve l'ensemble régulier et complet de tous les éléments qui concourent à améliorer le sort des peuples, même sous le rapport matériel. Comment donc se fait-il que l'économie politique n'ait pas daigné l'appeler à son aide dans les enseignements qu'elle prétend donner à la terre?

« Mais la religion, ad-on dit, s'oppose aux plus nobles plaisirs de l'homme. Elle proscriit les invasions hardies de l'intelligence, elle défend les spectacles; elle tend à maintenir les peuples dans l'ignorance, elle est en arrière de la civilisation.

« Non, assurément, une religion qui a inspiré Corneille, Racine, Chateaubriand, Lamartine, et tant d'autres grands poètes et écrivains, ne condamne pas les sublimes jouissances de l'âme et de l'intelligence. Mais elle connaît l'homme, elle connaît ses passions et ses faiblesses, et comme elle redoute leur entraînement, elle doit recommander de ne pas s'y livrer. Or, par exemple, que les hommes de bonne foi, parmi ceux qui fréquentent la plupart des spectacles dans les temps où nous vivons, nous disent si c'est bien là l'école des hommes moraux, de la sagesse et de la vertu? si c'est là qu'on apprend à conserver la pureté de la pensée, la paix de l'âme, la modération dans ses desirs, le goût du travail, de l'étude, de la vie intérieure, enfin le bonheur qu'assure la pratique de la vertu? S'ils répondent affirmativement, nous reprocherons à la religion d'avoir inconsidérément averti les chrétiens des dangers et des abus qu'offrent les spectacles. Mais s'ils n'osent affirmer, nous la tiendrons pour prudente et charitable.

« La religion ne blâme et ne craint point les travaux hardis de l'intelligence lorsqu'ils ont pour but d'étendre le domaine du vrai et de l'utile. Elle a applaudi aux découvertes de Newton, de Descartes, de Leibnitz, de Watt, aux illustres travaux des Laplace, des Delambre, des Lavoisier et des Cuvier. Mais si elle aperçoit le danger ou l'intention d'élever des vérités sacrées et des croyances salutaires, et d'introduire dans les esprits des doctrines propres à renverser l'ordre social, sentimentelle vigilante du bonheur et du salut des hommes, gardienne des vertus et de la vérité éternelle, elle doit avertir ou blâmer.

« Bien loin de s'opposer aux progrès des arts utiles, et même des arts libéraux, la religion les a toujours honorés et encouragés. Ce qu'elle repousse, c'est l'abus, c'est ce qui peut nuire aux hommes, soit dans leur existence physique, soit surtout dans leur condition morale. Chargée de leur destinée religieuse, elle ne saurait les perdre de vue, sous ce rapport, sans cesser d'être elle-même.

« La religion a travaillé constamment au développement de l'intelligence. Elle ne redoute point l'instruction du peuple, car elle sait que les lumières véritables et complètes conduisent à la religion; mais elle doit vouloir que l'on écarte de leur enseignement ce qui peut troubler l'ordre social et porter atteinte à la pureté de la morale et de la foi. Doit-on lui en faire un reproche, et qui osera le lui adresser, sinon les hommes qui ont intérêt à détruire l'ordre et la morale publique?

« La religion chrétienne est incontestablement la seule base d'un état social conforme à la nature de l'homme. Ce n'est qu'avec elle et par elle que l'esprit peut s'éclairer sans danger pour le cœur, le travail suffire aux besoins de tous, la paix régner toujours entre les riches et les pauvres, et la civilisation suivre ses progrès sans manquer ou dépasser le but qui lui est assigné dans la destinée de la race humaine, celui de rapprocher l'homme de son condition primitive. Dans l'ordre matériel lui-même, l'établissement de la morale évangélique fut le progrès le plus étonnant du genre humain. Le christianisme, aujourd'hui comme à son origine, renferme encore le germe de tous les progrès de l'avenir; loin d'être contraire à ces progrès, il les hâte, mais il les règle.

« Enfin, et dans l'objet qui nous occupe, c'est une considération immense, la religion n'est autre chose que la charité elle-même et l'unique base sur laquelle on puisse asseoir désormais la grande réforme de l'intelligence. A ce titre seul n'aurait-elle pas droit à tous les hommages?

« En effet, tous les moyens d'améliorer le sort du pauvre ont été indiqués, ou plutôt impérieusement commandés par le christianisme. Longtemps il a seul suffi aux besoins des classes indigentes, malgré le vice et les abus des institutions. Aujourd'hui, les changements subis par la grande société européenne, en multipliant les causes de l'indigence, forcent de recourir de nouveau et plus instamment que jamais à la source inépuisable et féconde de la charité. Il faut à la bienfaisance un surcroît de force et de lumières, il faut au travail une nouvelle énergie morale, aux privations, une résignation encore plus courageuse. Le sentiment religieux peut seul leur donner, et si l'exces de la population semblait exiger réellement les sacrifices que conseille l'économie politique, ce serait encore à la religion à les inspirer et à les obtenir.

« Avant que les grandes révolutions civiles et religieuses de la France et de l'Angleterre eussent enlevé au clergé catholique ses biens et son influence, le sacerdoce était à peu près exclusivement chargé du soin des pauvres et des malheureux; la religion leur donnait encore plus que du pain, elle leur donnait une nourriture morale. Du moment où, priva de ses dotations et de son rang dans l'État,

il a dû demeurer en quelque sorte étranger à l'administration de la charité publique, le poids énorme de l'indigence privée de tout aliment moral a fondu tout entier sous les gouvernements. De là vient que, depuis la réforme dans les États protestants, et en France depuis la révolution de 1789, le paupérisme développé par l'accroissement des classes ouvrières (résultat inévitable de l'extension indéfinie donnée à la production industrielle, par les vicissitudes du commerce, par la corruption des mœurs et par le renversement d'institutions utiles), est devenu un fardeau qui a exigé la création d'une taxe des pauvres en Angleterre, et qui commence à devenir intolérable et alarmant dans quelques États de l'Europe, et même en France. C'est en vain que les gouvernements se sont efforcés de propager l'instruction et d'exécuter l'industrie. Il fallait, avant tout, rendre au travail son principe moral et donner à l'industrie une direction plus humaine et plus sociale; il fallait surtout répondre dans tous les cours une instruction religieuse. La tâche de soulager et de prévenir l'indigence demeure donc encore tout entière à la charité chrétienne, et l'application éclairée de cette vertu peut seule résoudre le problème si important de l'extinction de la misère publique.

C'est une thèse que nous acceptons de grand cœur de prouver, et sur laquelle nous reviendrons avec empressement dans nos colonnes pour l'avenir heureux de nos ouvriers et de tout le monde.

HISTOIRE ET CHRONIQUE LOCALE.

Nous aurons soin de mentionner tous les travaux faits en voie de construction, les industries nouvelles et améliorations diverses pour les besoins usuels, Marché, Banque, etc., et les nouvelles d'un intérêt réel.

M. le Comte Gaston de la Rochefoucauld,

Premier Secrétaire de la Légation de France, à New-York.

Ces jours derniers, les journaux de notre ville se sont fait un devoir de signaler au public le passage, à Montréal, d'un des rares personnages français dont la noblesse est des plus anciennes, en même temps que des plus illustres, et de parler en termes les plus flatteurs et les plus honorables pour nous, de l'entrevue que l'humble fondateur de l'Institut National des Beaux-Arts, etc., a eue avec M. le Comte, Madame et Mademoiselle la Comtesse de La Rochefoucauld.

Comme cette entrevue, entre celui qui n'use son vêtement noir qu'à côté de l'ouvrier, et l'éminent personnage dont il s'agit, paraît aussi surprenante qu'elle est naturelle, nous nous faisons aujourd'hui un honneur et un doux devoir d'emprunter à l'histoire les précieux matériaux à l'aide desquels nous allons donner une esquisse de cette grande et ancienne maison de France, si féconde en hommes illustres, en donnant à l'Église des évêques, des abbés, des cardinaux; des princes, des guerriers, des savants et des littérateurs à la France, mais sans cesse des hommes humanitaires, des patriotes et philanthropes constamment au service de l'humanité.

La Rochefoucauld (François de) d'une maison remontant aux premiers jours de la noblesse de France, et très-saillante au dixième siècle, fut chambellan des rois Charles VIII et Louis XII. Pour faire connaître tout son crédit à la cour, il suffit de dire qu'il tint, en 1494, François Ier sur les fonts baptismaux. Cet illustre roi de France érigea en 1515 la baronnie de La Rochefoucauld en comté, en mémoire des motifs grands, vertueux, trez-bons et trez-recommandables services qu'icelluy François son trez-cher ami cousin et parin avoit fait à ses prédécesseurs de la couronne de France et à luy.

C'est depuis cette époque que l'aîné de la famille a toujours porté le nom de François.

François de La Rochefoucauld, fils du précédent, allia à son nom l'illustre famille de Polignac, en épousant Anne de Polignac, dont le roi Charles Quint fut tellement frappé de l'éclat de ses manières, quand elle le reçut dans son château de Vertueil, qu'il dit hautement: « N'estre jamais entré en maison qui mieux sentist sa moult grant vertu, onnestez et seigneurie qu'icelle-là. »

François de La Rochefoucauld, cinquième du nom, né en 1588, fut un seigneur si distingué par sa valeur et sa probité, que Louis XIII, en récompense due à ses mérites, le nomma chevalier de ses ordres, et érigea, en 1622, le comté de La Rochefoucauld en duché-pairie.

Deux autres membres de cette famille, nes de Charles Ier du nom, comte de Blandan, de Fulvy et issus des princes de la Mirandole, dont l'un fut Abbé de St. Mesmin, et l'autre, évêque et ensuite, cardinal et grand aumônier de France. Sa sœur, la comtesse de Blandan, fut dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche et gouvernante de Louis XIV dans son enfance.

Le duc de La Rochefoucauld, François VI, prince de Mareuil, l'un des plus grands hommes et des plus beaux génies de son siècle, fut aussi ardent défenseur des intérêts de son pays que l'aîné et le protecteur des lettres, et vénéra des Racine, des Boileau, des Saligny, etc. Il a été mis par les premiers personnages de son siècle au premier rang de ce que l'on peut connaître de courage, de mérite, de

tendresse et de raison. Le fils aîné du précédent, prince de Marillac, fut nommé par Louis XIV, gouverneur de Berry, en considération de son esprit et de son cœur. Le grand monarque en avait fait son "ami intime," et érigea, de plus, en duché, l'an 1679, en faveur du fils aîné du duc, la terre de LaRoche-Guyon, dans le Vexin, qui l'avait déjà été en faveur du seigneur de Liancourt, dont François VII avait épousé la fille, dernier rejeton de cette grande famille, dont le nom vivra désormais attaché à celui de LaRoche-foucauld.

Frédéric Jérôme, de l'illustre maison des comtes de Rouci-Roche-foucauld, était fils de François de Royno de LaRoche-foucauld, lieutenant-général et commandant de la gendarmerie de France, il entra alors dans la carrière ecclésiastique. L'abbé de LaRoche-foucauld par ses talents et ses vertus, devint abbé titulaire de Cluny, 1717; fut nommé ambassadeur de France à la cour de Rome, et mérita aux mêmes degrés l'estime des deux nations. Il reçut en cette même année les insignes du Cardinalat des mains de Benoît XIV, et mourut dans la charge de grand-aumônier de France.

Alexandre-Nicolas de LaRoche-foucauld, marquis de Sur-gères, prit le parti des armes en y joignant le mérite d'auteur d'ouvrages de loix et de littérature des plus estimés. Il montra à un haut degré ses vertus guerrières et sociales.

François Joseph de LaRoche-foucauld, évêque et pair de France, député du clergé aux Etats Généraux, sut mourir pour la défense de la religion et de son pays, en se laissant massacrer dans la prison des Carmes, par les hommes de quatre-vingt-douze.

Pierre Louis de la Roche-foucauld, évêque, et ayant même mission que le précédent, son parent, se rendit volontairement prisonnier aux Carmes, où il périt dans la même journée avec celui dont il avait voulu partager le sort.

Louis Alexandre, duc de La Roche-foucauld et de la Roche Guyon-Liancourt, pair de France, membre de l'Assemblée des notables en 1787, et ensuite député de la noblesse de Paris aux Etats Généraux en 1792, ne cessa de montrer son génie et son grand cœur par un des rôles les plus scabreux en politique, dans ces jours si mauvais de l'histoire de France. Aussi périt-il en quatre-vingt-troize, massacré dans le chemin par une horde de vils assassins, fils de la révolution. Ainsi, dit M. de Segur, dans son tableau historique et politique, périt le vertueux de la Roche-foucauld qui avait soutenu l'éclat de son nom par sa philosophie, par son désintéressement et sa franchise dans ses opinions. Ce sont ces vertus qui avaient créé en lui cette philanthropie et cet amour passionné pour les sciences et les arts, qu'il cultivait lui-même et protégeait en dehors avec une simplicité de connaisseur, contrastant étonnamment avec l'ostentation qu'aurait pu faire paraître tout autre riche et des plus grands seigneurs de la Cour.

Le Cardinal Archevêque de Rouen, duc de la Roche-foucauld, qui avait été successivement Evêque d'Alby et Abbé de Cluny et de Fécamp, fut également en ces temps malheureux, député par le clergé aux états généraux. Il s'opposa avec tout le courage et l'amour de la bonne cause inhérente à son nom, aux fureurs du parti du désordre qui fit lacerer et brûler ses instructions pastorales condamnant les lois de l'Assemblée constituante. Ne pouvant plus rien alors pour son pays malheureux, il alla mourir en Allemagne, en 1799, après cinquante-trois années d'épiscopat.

La Roche-foucauld, (Fréd. Gaétan comte de) fils du duc de la Roche-foucauld-Liancourt, (dont nous avons placé la notice à la fin de cet écrit), fut ambassadeur de France en Saxe, à Vienne et à la Haye; sa fille aînée fut mariée au prince Aldobrandini-Borghèse. La Roche-foucauld fut nommé pair de France par Napoléon aux cent jours. Son noble caractère néanmoins le laissa attaché aux Bourbons, pour lesquels il eut tout son dévouement. Il était ministre de la maison du roi, en 1824. Homme de sciences et de lettres, il a laissé un grand nombre d'ouvrages de sa plume, qui honore la foule de savants et d'écrivains de ce nom.

La Roche-foucauld (Jean, baron de) lieutenant-général, pair de France, etc., fut en 1825 gouverneur de la 11e division militaire.

La Roche-foucauld-Doudeauville (Ambroise de) émigré, puis rentré en France, se retira à son domaine de Montaurail, où il appliqua les principes des sciences, sous son grand esprit de philanthropie, à une infinité d'industries, manufactures, fermes modèles, cericiculture, améliorations de tous genres, œuvre des prisons, introduction des moutons à longue laine en France. Rappelé de nouveau dans la vie politique, il fut nommé pair de France en 1814; il perfectionna les études de l'école polytechnique; fut ministre de la maison du roi en 1821; se démit de ses fonctions politiques pour garder ses principes, et reprit sa vie de bienfaisance et de dévouement aux classes laborieuses.

Son fils, le vicomte Sosthènes de La Roche-foucauld Doudeauville, avait été aide-de-camp de Charles X, intendant de sa maison, et directeur du département des Beaux-Arts, ce qui lui donna occasion de reprimer la licence des costumes indecens du théâtre. Il a laissé plusieurs mémoires de mérite, pouvant servir avantageusement à l'histoire de la Restauration.

Terminons maintenant par celui dont nous n'avons mentionné à sa place chronologique que le nom :

La Roche-foucauld (François A. Fréd., duc de) pair de France et cousin-germain de l'illustre A. de LaRoche-foucauld-Liancourt, il était fils du duc d'Estissac, et était communément appelé le duc de Liancourt. Le duc de Liancourt était des premiers à la Cour de Louis XV, et était

très-estimé du prince. Lui, toutefois, ne partageait nullement les frivolités de sa Cour, mais recherchait la compagnie des savants et des hommes de lettres. Il fut mêlé aux affaires de la politique de l'époque; aida de ses meilleurs conseils l'infortuné Louis XVI, dont il se fit l'entrepreneur de défenseur, mais qu'il ne put sauver. Retire à Liancourt après la clôture de la 1ère assemblée nationale, c'est alors qu'il commença à jeter les premiers fondements de ces grandes écoles d'Arts et Métiers, dont on s'honore à si juste titre maintenant (1). Mais rappelle par les événements de quatre-vingt-douze, il tenta encore de sauver l'infortuné Louis XVI, dont le retard à profiter de son dévouement (de seul qui eut pu sauver le roi) compromit cette espérance, et le duc de Liancourt lui-même n'eut que le temps de passer en Angleterre sur une barque de pêcheurs, pour éviter la mort, en ces jours d'aveuglement indescriptible. Il demeura longtemps en Angleterre, passa en Amérique, visita le Canada et divers autres pays, et, de retour en France, fit bénéficier sa patrie de ses observations à l'étranger sur l'agriculture, l'éducation du bétail et le commerce. Il ne savait plus se préoccuper que du sort des classes indigentes de la société. Revenu à Liancourt, où il avait déjà fondé en 1780 une vaste école ainsi que diverses manufactures, dans lesquelles plusieurs centaines de fils de soldats et d'autres membres du peuple, recevaient l'entretien et l'instruction pour devenir utiles dans l'armée sous tous les rapports du génie; s'appliqua à perfectionner son œuvre en y faisant trouver un heureux avenir à tous les enfants de familles pauvres, aux orphelins des hôpitaux et à tous ceux qu'il pouvait rencontrer dans ses propres recherches à cet effet.

Le duc de Liancourt ne recevait rien du gouvernement pour cette œuvre admirable. Cependant Napoléon 1er crut devoir lui envoyer la décoration de la légion d'honneur. C'est encore de Liancourt que sortit pour la France la vaccine, plusieurs autres modèles d'écoles mutuelles, institutions philanthropiques, œuvres d'intelligence, de charité, musées, hospices, etc. Aussi le petit village de Liancourt qui, en en retranchant le château et son personnel, n'était autrefois qu'une réunion de maisons renfermant tout au plus quelques centaines d'habitants, est aujourd'hui une charmante petite ville de plusieurs mille âmes, avec un grand mouvement industriel qui l'anime, l'enrichit et va répandant au dehors ses innombrables bienfaits.

Par sa vive sollicitude, ces écoles d'arts se sont ensuite multipliées pour le plus grand succès de la richesse et de la force de la France.

Les noms de LaRoche-foucauld et LaRoche-foucauld-Liancourt sont donc des plus anciens et des plus illustres de la noblesse française; et, bannis de la France et admirés de l'univers, ils seront toujours placés au premier rang des bienfaiteurs de l'humanité.

Eh bien, c'est de cette famille, de cette même noblesse où nous venons de voir partout grandeur et magnanimité, que tire son origine et ses principes le dernier rejeton M. le comte Gaston de LaRoche-foucauld-Guyon-Liancourt, à qui nous avons eu l'insigne honneur et avantage de présenter, ces jours-ci à son passage à Montréal, notre œuvre des Arts au Canada, *sucrursale de Liancourt*, et à laquelle il a bien voulu promettre cordialement son haut patronage.

CHARENT.

ACADEMIE DE MADAME MARCHAND.

Ces jours derniers, nous avons eu l'avantage d'assister à la distribution des prix faite aux Dames de l'Académie française et anglaise dirigée par Mme. Marchand. Cette séance a eu lieu à l'Académie Commerciale du Plateau. Bien que tous les journaux de la ville aient déjà rendu justice au progrès incontestable des nombreuses élèves de cette institution, ne serait-ce que pour constater une fois de plus ce goût des Beaux Arts que nous disons iné chez les Canadiens, nous ne saurions nous empêcher de le faire à l'occasion de cette délicieuse séance littéraire et musicale. Mais pourquoi faut-il que le temps et l'espace surtout ne nous permettent pas de dire longuement tout le mérite des exécutantes distinguées qui ont fait résonner le piano en vraies artistes, ainsi que de ces autres dont la ravissante voix mettait si bien en évidence une organisation des plus belles, rendant ses no-

(1) Les gouvernements sont généralement tardifs à reconnaître et encourager une œuvre nationale d'entreprise individuelle. Si le duc de la Roche-foucauld n'avait consacré sa fortune mais surtout sa vie à cette œuvre, la France n'aurait pas encore ces écoles, principe de sa richesse industrielle. Est-ce faute d'intelligence? Non; par esprit de parti (le gouvernement d'alors) ne pouvant empêcher le duc de diriger ces écoles, l'a indignement molesté, vexé..... jusqu'à sa mort, on l'opéra à la main, la police brutale et dispersa ses classes ouvrières reconnaissantes qui voulaient avoir l'honneur de porter les restes de celui qui a assuré pour la vie du pain à tout ouvrier honnête et laborieux.

tes avec tant d'art. Aussi nous disons bien franchement, entre autres à Melle Marie Yeoman, de ne pas s'exposer, si elle aime le séjour de sa ville natale, à chanter devant quelque prima Dona qui inmanquablement la pousserait à aller briller sur de plus éclatants théâtres.

Qui n'a pas remarqué ce ravissant duo entre la juive et la chrétienne? Que d'art, de goût et de génie chez la première, que de charmes dans l'expression angélique chez la seconde! Quant à la scène comique, disons dans un seul mot, aux quatre actrices qui y ont figuré, que des juges compétents ont déclaré que le rôle de chacune, d'un bout à l'autre, a été joué sans médiocrité.

Mais voici un fait qui ne passera pas inaperçu chez les lecteurs qui l'ont ignoré jusqu'à présent. Deux toutes petites filles, qui pouvaient à peine monter les degrés du théâtre, après nous avoir joué avec beaucoup de précision, un pétulant galop de piano, sont venues devant le public chanter, en costume caractéristique de bretonne, le duo des deux meuniers. Chacun sait que c'est un chant où le dialogue, la fugue et les modulations ne font pas défaut. Eh bien! nos deux Bretonnes, âgées de six à sept ans, avec l'art, le sentiment et l'aplomb le plus surprenant, ont électrisé l'auditoire qui, violant pour elles, l'ordre de ne répéter aucune pièce à raison de la longueur du programme, a voulu les rappeler absolument. Les deux pauvres petites, confinées derrière les coulisses, tremblaient aussi souvent que les applaudissements et les signes de rappel retentissaient dans la vaste enceinte: tout le monde sait que lorsque l'on fait répéter une leçon à un écolier, c'est pour cause..... or, voilà que nos innocentes petites Muses, ignorantes, à cet âge, des spirituels caprices des dilettanti, se voyant forcées à paraître pour la seconde fois, avec cette petite moue si jolie chez tous les babys fâchés: « Mais, Madame Marchand, est-ce parce que nous n'avons pas bien chanté qu'on nous rappelle? » Hé! est-ce aimable! Aussi dut-il falloir force caresses et bonbons pour les ramener à leur première bonne humeur. Elles répétèrent à perfection.

Si Mme. Marchand et Mademoiselle sa fille, premier prix du conservatoire de musique de Québec, sont à même d'établir la perfection de l'éducation dans de si jeunes enfants, que ne peuvent-elles pas attendre d'espérance et de consolation d'une telle académie les familles qui tiennent à faire donner une solide et prompte éducation à leurs jeunes filles?

Noms des Lauréats de l'Académie.

Première Classe, Première Division.—Dolles, E. Labelle, M. Barre, C. Lanctôt, P. Demers, A. Marchand, Z. Dubuc, V. Deschâtellais, E. Dagenais, H. Lanctôt, E. Barré, E. Charbonneau, M. Arcand, E. Bruclert, S. Marchand, E. Lefebvre, J. Phillips, A. Joyal. Deuxième Division.—E. Labonté, C. Bruneau, M. Bruclert, V. Marchand, A. Boucher, E. St. Jean. Troisième Division.—G. Bonin, F. Dubuc, V. Lefebvre, E. Labonté, A. Bétournay, A. Dubord, D. Labonté, M. L. Gravel, E. Darveau, M. Clément.

Deuxième Classe, Première Division.—Dolles, E. Daoust, B. Lafrique, C. Desmarais, C. Lanctôt, E. Bonin, E. Labelle, A. Lambert, L. Beauchamp, F. Dussault, M. L. Verme, E. Beaudry, C. Paquin. Deuxième Division.—G. Sénécal, J. Bruclert, E. Bourguignon, C. Deslauriers, A. A. Bourguignon, A. Magnan, C. Gariépy, N. Dussault, A. Leblanc, H. Hazen. Troisième Division.—J. Desrochers, E. Faureux, E. Desjardins, A. Lalloume, M. Barré, I. Bétournay.

Troisième Classe.—Dolles, J. Lefebvre, M. L. Labelle, E. Dion, D. Dion, L. Bousquet, H. Lamontagne, M. L. Meunier, C. Bétournay, A. Lafrance, B. Gilligan, E. Bétournay, F. Gravel, D. Gariépy, M. L. Desmarceaux, A. Bonin, J. Hekey, G. Galarneau, L. Bousquet, C. Galarneau, B. Smith, E. Gariépy, L. Laurin, S. Laurin, M. Foley.

Classe Anglaise, Première Division.—Dolles, M. Yeoman, T. Lazarus, M. A. McKenna, V. Cohn, M. Goughlin, J. Swallow, W. Bruce, E. Gilligan, E. Potts, B. McGreevy, M. Potts, E. Tucker, M. McKenna.

Deuxième Classe, Première Division.—Dolles, K. Reilly, K. Dwer, A. Goughlin, K. Nelson, K. Smith, J. Yeoman, K. Potts, M. A. Smith, M. Gilligan, E. Swallow, V. Baccarini, A. Gilligan, V. Baccarini, M. J. Hoaly, J. Lepag.

Prix d'Excellence: décembre à Dolles, A. Joyal, M. Yeoman, B. Lafrique.

Duplons.—Dolles, V. Phillips, O. Perry, A. Boyer.

INONDATION DU MIDI DE LA FRANCE.

Comment narrer une catastrophe qui enveloppe un si immense territoire, couvert des plus belles récoltes de toutes espèces et entraînant avec elle d'un seul coup, dans une seule nuit, richesses entières des champs, la dévastation de villes, villages et campagnes et la vie de ses infortunés habitants!! Vouloir essayer de donner les détails navrants de ce malheur effroyable, serait tenter l'impossible, et il faudrait pour cela de nombreux volumes. Un seul trait pris entre les mille dont les journaux français sont remplis, suffira pour que nos lecteurs aient une idée du sombre pouvoir de cette nuit qui a semé la souffrance, la ruine, la détresse et la mort sur la plus riche et une des plus sentimentales parties de la France. Voici donc un de ces tableaux où l'âme ne résiste pas à le contempler sans être navrée.

« Il faisait nuit noire, le ciel était couvert d'épais nuages, et un vent violent soufflait, apportant des appels désespérés et de suprêmes adieux. Par moment, on entendait un bruit sourd, comme un coup de canon lointain; c'était une maison qui s'ébranlait. Pendant quelque temps on vit quelques lumières éclairer encore les maisons les plus solides, mais bientôt tout s'éteignit, et la basse-ville ne fut plus qu'un gouffre sombre, donnant une idée de l'enfer et du déluge universel.

Chose horrible! les pauvres gens réfugiés dans les arbres y restèrent 12 heures, sentant à chaque instant les troncs craquer sous l'effort des courants, et attendant au-dessous d'eux mugir le gouffre prêt à les engloutir.

Une boulangère, une jeune femme, dont le nom était, je crois, Mme. Mussac, est réveillée par l'inondation.

La maison peu solide menace ruine; la malheureuse prend ses deux enfants, deux petits mineaux à la mamelle, se les attache contre la poitrine, et monte dans un énorme baquet en bois où on pétrissait le pain, espérant que cette embarcation improvisée suragerait.

Le mari, lui, s'était cramponné à l'ES de la cheminée. A peine la jeune femme est-elle dans cette sorte de radeau qu'elle voit le malheureux glisser et tomber dans le gouffre.

Le baquet surnage, mais bientôt le courant le prend et le jette contre un tronc d'arbre, où il se brise.

La pauvre femme, à qui l'amour maternel donne des forces surhumaines, parvient à saisir une branche et à se hisser sur l'arbre.

Mais il est trop faible, il craque sinistrement. La jeune femme comprend que si elle y reste quelques minutes de plus, le tronc va se fendre, et que ses enfants seront perdus!

A la hâte, elle les attache à une branche, et après les avoir embrassés, s'élance, sans hésiter, elle fait le signe de la croix et se précipite dans le courant.

Dieu n'a pas voulu qu'un pareil dévouement fut inutile. J'ai vu à l'hospice de Castelsarrasin les deux pauvres petits êtres que les frères Sussac ont sauvés.

J'ai vu aussi le cadavre de la mère qu'on allait enterrer. La pauvre femme est morte doucement. Sa figure avait la beauté calme et céleste d'une sainte; elle semblait sourire, ses yeux étaient à moitié fermés, sa bouche entrouverte, ses mains croisées sur sa poitrine.

On voyait que sa dernière pensée avait été une prière pour ses pauvres petits.

Devant ce cadavre, j'ai senti de grosses larmes me couler le long des joues.

C'est un jeune homme qui se trouvait sur un arbre voisin qui m'a raconté toute cette histoire.

Celui-ci, fou de douleur, a tenu dans ses bras, pendant toute la nuit, le cadavre de sa fiancée; ce n'est qu'au matin que ses mains engourdis l'ont laissé échapper!

Par ce récit, vous aurez une idée des angoisses qu'ont endurées tant de centaines de victimes, et du malheur effroyable qui est le partage de ceux qui sont restés sur le vaste champ de désolation.

CHABERT.

LE FLEAU DES INONDATIONS

dans le Midi de la France, et le grand écho que les victimes de ce désastre trouvent immédiatement dans les cœurs canadiens.

Les malheurs de la guerre avaient abattu la France en en dévastant le Nord et en pesant sur sa vie entière; et maintenant c'est la ruine du Midi de la nation, qui est amenée par les débordements indomptables de ses grandes rivières. Une plaie endait à se fermer, tandis qu'une autre s'ouvre, mais que la France se résigne et sache espérer, les grands malheurs ont de tout temps trouvé

ouverte la porte des cœurs généreux et sympathiques, et la France peut espérer trouver un écho fidèle de ses souffrances partout, mais surtout dans notre sympathique Canada.

C'est un des glorieux privilèges de la France d'intéresser à son sort le reste du monde. Qu'il s'agisse de gloire, de triomphes et de conquêtes, de désastres et de défaites, de catastrophes ravageant ses campagnes, ou de malheurs issus des troubles civils, l'univers civilisé a toujours senti le contre-coup des joies et des tristesses de la France, comme si d'invisibles liens l'attachaient à sa fortune. C'est qu'en effet, l'âme de la nation, nous voulons dire son génie national, son ardente sympathie pour les opprimés, sa haine des oppresseurs, l'or et le sang qu'elle a toujours prodigués pour la défense des causes justes, quoiqu'il en ait coûté, lui ont de tout temps attiré non-seulement l'estime et le respect, mais, ce qui vaut mieux, d'universelles sympathies.

Qu'on ne s'étonne donc point, lorsqu'un malheur la frappe, qu'un fléau de peste ses provinces, de voir chaque peuple s'emouvoir et de disputer à qui la secourra le plus tôt et le mieux.

Au nombre de ces amis dévoués, le Canada s'est toujours montré au premier rang. Lors de la campagne de la Crimée et plus récemment pour les blessés de la dernière guerre, les Canadiens n'ont point démenti leur origine; ils ont prouvé au contraire par la promptitude et le chiffre de leurs contributions qu'ils se considéraient encore, quoique séparés depuis longtemps, comme des membres de la famille française. Ils ont répondu ainsi, d'une façon digne de leur race, au honteux abandon d'un monarque du siècle dernier, en réclamant à la France moderne, le droit de venir s'asseoir à son foyer, partager ses tristesses, et de contribuer, eux aussi, à soulager les malheurs de leur mère!

C'est ce qu'ils font encore avec la même spontanéité à l'appel de M. C. O. Perrault, Vice-Consul de France, qui, le premier, a immédiatement ouvert une souscription publique, exemple qui s'est ensuite répandu partout. Or, tandis que les cœurs canadiens se tournaient du côté des victimes de l'inondation, M. le juge Coursol a reçu de la part du secrétaire de la Maréchale MacMahon, une lettre lui demandant de recueillir des souscriptions pour les malheureux inondés du midi de la France. M. Coursol s'est mis en rapport avec M. le Vice-Consul de France à Montréal, et il a été décidé de faire un appel à la population de Montréal. Voici la lettre que vient de recevoir M. le juge Coursol:

Paris, 61, rue de Courcelles,
29 juin 1875.

Monsieur,

Madame la Maréchale de MacMahon n'oublie pas les généreux efforts que vous avez faits après la guerre de 1870 pour envoyer en France des sommes importantes pour les blessés et les paysans français ruinés par l'invasion prussienne, aussi elle me charge d'être son interprète auprès de vous pour vous demander s'il serait possible d'ouvrir à Montréal et dans tout le Canada, une souscription en faveur des victimes des affreuses inondations qui viennent de ravager le midi de la France. Vingt mille français sont sans logement, nourriture et vêtement, et la charité peut seule leur venir en aide. Ne nous refusez pas, Monsieur, et j'espère que d'ici à peu, vous me remettrez un premier versement pour nos malheureux inondés. Je vous assure que nous ne sommes pas ingrats et que nous vous en serons éternellement reconnaissants.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

HENRY BLOUNT.

Vous avez pleins pouvoirs pour organiser la souscription comme bon vous semblera.

Samedi dernier, à la réunion convoquée pour venir en aide aux inondés français, l'hon. juge Coursol a proposé la motion suivante, secondé par l'hon. Sénateur Penny:

« Par l'immense calamité qui vient de frapper le Midi de la France, les habitants des provinces dévastées, dont les récoltes sont perdues et les maisons emportées, ont droit aux sympathies universelles et qu'il est du devoir de tous les Canadiens de se réunir en cette occasion pour porter généreusement secours à leurs frères malheureux. »

Cette motion a été adoptée à l'unanimité, ainsi que les deux suivantes:

Proposé par L. O. Loranger, M.P., secondé par B. Devlin, M.P.:

« Que dans le but de contribuer le plus promptement et le plus efficacement possible aux misères sans nombre qui affligent les victimes du fléau dévastateur, un comité composé des personnes suivantes soit immédiatement choisi pour percevoir les souscriptions et les expédier en France. »

« Dr. Hingston, maire; A. Lefavre, Consul général de France au Canada; l'hon. E. G. Penny, sénateur; Rev. M. Bayle, Supérieur du Séminaire St. Sulpice; Rev. Oxenden, D.D., évêque Métropolitain; Thomas Workman, écrl., l'hon. L. Holton; l'hon. M. Laframboise; C. O. Perrault, Vice-Consul de France à Montréal; P. E. Picault, M.D.; John Pratt; M. Schwob; M. Chanteloup; M. P. Ryan; A. Gibertson; R. Thibaudou; Alfred Brown; Calixte Galibert; Aug. Amos; N. Mercer; J. F. Sincennes; A. A. Trotter; David Mackay; B. Devlin; C. S. Cherrier; E. F. Ames; Rev. de Sola; S. Rivard; E. Beaufort, sen.; Cls. Glackmeyer; D. R. McCord; L. O. Loranger; Lucien Huot; Jos. Barsalou; C. Desmarteau; Thos. White; Amable Jodoin; G. D. Ferrier; Miles Williams, jr. »

Proposé par le Dr. Picault, secondé par Thos. White:

« Que le Comité qui vient d'être nommé soit prié de se mettre immédiatement en communication avec les maires des villes de Sorel, Trois-Rivières, St. Jean, Beauharnois, Joliette, St. Hyacinthe, Ste. Scholastique et Terrebonne, dans le but de prélever des souscriptions dans leurs localités respectives et coopérer ainsi à la caisse générale de secours. »

M. le maire Hingston a été nommé président du comité de secours, M. Gibertson, secrétaire-correspondant.

Nous apprenons avec bonheur que dans notre ville les offrandes sont des plus abondantes; que la maison de St. Sulpice a remis spontanément \$1000 (1000 francs) dans la caisse du comité; que des noms importants suivent le même exemple, et que tout le peuple les imite dans la mesure de ses moyens.

Plaintes soient à jamais tant de victimes de la mort et de la souffrance, et bénis les cœurs bons et compatissants qui songeront à elles.

C.

TABLEAU MIS EN LOTERIE

Pour les victimes de l'inondation, par M. Chabert.

Après une nouvelle aussi accablante nous n'avions rien de mieux à faire que de proposer au public la ralle d'un de nos tableaux représentant une tête de lion de grandeur naturelle. Ce tableau, oblong, a quatre pieds de longueur; dans un grand cadre doré, et est exposé dans la grande vitrine de MM. Dawson, frères, rue St. Jacques, qui en ont offert l'usage avec beaucoup de plaisir et d'empressement pour un si impérieux et important motif.

Il y a au magasin de MM. Dawson, une liste de billets à prendre; le prix en est seulement de cinquante centins, afin que chacun puisse avoir l'avantage de contribuer à une œuvre aussi palpitante d'intérêt.

On peut se présenter également à l'Institut Nationale des Beaux-Arts, 75, rue St. Jacques, où une liste est aussi ouverte au public.

D'autres listes partielles sont aussi en circulation dans la ville.

M. l'Abbé A. de Barbarin.

Le public sympathique et juste envers le mérite accueillera avec empressement la nouvelle brochure qui vient de paraître ayant pour titre: M. l'Abbé DE BARBARIN. Ecrite par un témoin fidèle de cette existence précieuse aux yeux de Dieu et des hommes, cette biographie est une relation émue et sympathique de la vie et des œuvres de ce digne prêtre dont Montréal a pu apprécier le zèle et les services pendant de longues années. Sa mort récente a laissé de trop vifs regrets parmi la population pour que ses mille et mille élèves, aujourd'hui, prêtres, avocats, médecins, hommes de lettres, grands musiciens, la classe immense des familles malheureuses dont il était la providence visible, tous ceux enfin, riches ou pauvres, auxquels il s'est plu à faire du bien, seront heureux de se procurer une telle brochure où ils retrouveront en quelque sorte celui que la tombe ferme pour jamais à nos yeux.

CHABERT.

NECROLOGIE.

Nous avons à déplorer la mort prématurée de deux personnes chères à l'Institut des Beaux-Arts: M. E. Contant et M. E. Desmarais, Ecr. Le premier était un de nos élèves les plus distingués de son cours. M. Contant était graveur ornementiste sur or et argent, et débutait dans cet art à son compte, depuis seulement deux mois, lorsque sa dernière heure est arrivée si vite pour l'enlever à toutes les espérances de sa chère famille et de ses nombreux amis, à l'âge de vingt ans! à cet âge où le jeune homme regarde en face l'avenir, où il peut offrir son bras pour la défense de la patrie, où son génie lui fait trouver sa place dans les rangs de la société qui le reconnaît comme un des siens, et il meurt!

Le second, M. Desmarais, nous est cher à cause de son association avec nous dans l'œuvre nouvelle du *Propriétaire et l'Ouvrier*. Si nous nous étions attaché avec autant de cœur à M. Desmarais, c'est parce qu'il ne vivait que par le cœur, par la pensée de vivre non pour lui, mais pour ses semblables. Il y a près d'une dizaine d'années, ne pouvant trouver sur le sol natal ce que ses nobles aspirations lui faisaient chercher, il alla se fixer aux Etats-Unis. Là, au sein d'un travail prospère pour lui, il arriva promptement à l'accomplissement de son désir de travailler pour la société, en donnant naissance, au milieu de toutes sortes de difficultés, à un petit journal français, le premier qui ait paru dans cette localité au service de ses compatriotes canadiens émigrés. Des circonstances difficiles lui ayant fait suspendre momentanément cette œuvre de courage, il la reprit l'année suivante en faisant paraître *l'Etoile de l'Est*. La devise que portait son journal était celle-ci: "Faisons tout le bien que nous pouvons." Et comment le faisait-il ce bien? En travaillant dans la journée pour le maître commerçant dont il dirigeait les affaires, et en employant ses longues veillées à la rédaction de sa feuille. Rien de surprenant que nous nous le fussions attaché: c'était un homme dévoué, un homme de cœur. Il avait donc fait avec nous les premiers efforts pour l'apparition du *Propriétaire et l'Ouvrier*, quand le moment inattendu et subit de l'adieu suprême est venu. Il avait déjà semé, et il allait récolter la joie d'avoir fait encore quelque chose pour la société, quand Dieu l'a appelé à lui. Que sa bonne mère et ses sœurs inconsolables, pensent que c'est un vrai chrétien qui nous a quitté; qu'il a vécu peu, car ses trente ans ne comptaient que de nobles débuts, mais qu'il a laissé une longue carrière dans le souvenir de tout digne canadien et dans le nôtre qui se fait, en ce moment, un pieux devoir, pour dernière consolation, de jeter cette fleur d'immortelle sur sa tombe, hélas! sitôt fermée!

C.

—Nous nous empressons de faire connaître au public un produit tout nouveau dû aux bienfaits de la chimie; c'est le *Fluide F. Marais*, employé au nettoyage de tout objet à l'usage de l'homme. On sait qu'il existe une infinité de compositions pour dégraisser, nettoyer, approprier, enlever les taches; mais on sait aussi que tel qui enlève une tache sur coton ou sur laine, perdra la plus belle pièce de soie ou velours, etc., une autre appropriera les objets en couleurs et tachera la mousseline. Enfin tel ingrédient produira un bon effet sur les produits du règne végétal ou animal et restera impuissant sur ceux du règne minéral et vice-versa.

Au contraire le *Fluide F. Marais*, par sa vertu universelle qu'il doit au secret de sa composition, donnera satisfaction aussi bien sur une étoffe de telle nature, de telle couleur que sur n'importe laquelle d'un bon teint. Le mécanicien en usera pour nettoyer en un clin-d'œil ses pièces de cuivre, acier, etc., comme le dégraisseur pour nettoyer ses habits, ses chapeaux. La servante ravivera en un instant les couleurs d'un vieux tapis sans cela condamnée par les yeux. Disons enfin que la lessiveuse peut, avec le *Fluide Marais*, venir à bout de son travail plus promptement, plus facilement et plus économiquement!

Madame F. Marais, auteur et propriétaire de ce fluide unique en son genre, a obtenu deux brevets, dont un pour le Canada et l'autre pour les Etats-Unis. Toute fois, à cause de ses goûts tranquilles, au lieu d'exploiter elle-

même cette précieuse découverte, est déterminée à vendre ses deux brevets, ensemble ou séparément. Celui qui aurait l'intention de les acheter peut compter sur une immense fortune assurée devant ses pas. Il sera fait tout essai désiré par l'acquéreur.

On pourra avoir des renseignements chez nous, ou mieux encore chez Made F. Marais, 28 rue St. Louis, à Montréal, et chez Melle F. Marais, sa fille, 30 East—28th street, New-York.

C.

Enseignement Extérieur de l'Institut des Beaux-Arts.

Un nouveau confrère, le *Propriétaire et l'Ouvrier*, vient d'annoncer sa prochaine apparition. Pour avertir le public de sa naissance, il a choisi, de préférence à tout autre, le jour de la fête de St. Jean-Baptiste, car le journal sera particulièrement consacré à la défense, à l'avancement, au progrès des arts et des industries nationales.

Quelques paragraphes que nous détachons de son prospectus diront le but et l'objet de sa publication:

"Le *Propriétaire et l'Ouvrier* se posera donc comme une sentinelle vigilante pour faire connaître et défendre les intérêts généraux et particuliers du grand parti du travail manuel et des affaires en général.

"C'est aux sciences et aux arts que nous emprunterons les moyens salutaires que nous avons à cœur de communiquer à nos lecteurs, en nous efforçant de les leur présenter avec clarté, simplicité et méthode. En un mot, nous désirons mettre les principes, la théorie d'un art ou industrie quelconque à la portée de toutes les intelligences pour les plus grands succès de la pratique.

"La rédaction du *Propriétaire et l'Ouvrier* sera confiée à une société de savants, d'artistes et d'industriels du Canada et de l'étranger."

M. l'abbé Chabert, qui a été l'organisateur et qui sera l'âme de cette feuille spéciale, trouvera là encore un nouveau moyen de répandre parmi les classes ouvrières, ces notions d'art industriel qu'il s'est appliqué et a réussi à faire pénétrer au milieu de notre population intelligente et laborieuse.

Succès donc au *Propriétaire et l'Ouvrier*; et puisse le journal devenir un jour pour chacun de ses abonnés une feuille spéciale adressée à l'Ouvrier-Propriétaire!

C'est là notre vœu et assurément aussi le but de la publication.—*L'Opinion Publique* du 1er juillet 1875.

COURRIER DE L'ETRANGER.

La Locomotive à Jambes,

A une des dernières séances de l'Académie des Sciences en France, M. Tresca a présenté un modèle de locomotive essayé en ce moment sur le chemin de fer de l'Est. Cette locomotive n'a pas de roues, mais ce qu'on pourrait appeler des jambes. Elle ne roule pas, elle marche, court ou galoppe. Elle a trois jambes devant et trois derrière. Le cylindre moteur, au lieu de faire tourner les roues, fait lever les jambes et la machine agit comme le ferait une machine à six jambes. Cette invention convient surtout pour transporter de gros poids sur un plan incliné, où les locomotives à roues ont l'inconvénient de glisser au lieu de tourner. Celle qui est en activité actuellement sur le chemin de fer de l'Est pèse dix tonnes, marche sur le pied de dix kilomètres (1) à l'heure, mais elle pourrait facilement arriver à vingt kilomètres. Ce genre de locomotive n'est pas appelé bien attendu à remplacer celui qui est en usage maintenant, mais il est spécialement applicable aux chemins de fer des montagnes; le modèle exposé à l'Académie a monté un plan incliné de 35 degrés avec facilité.

Le Duel entre les Rédacteurs en France.

Sont-elles creuses ces têtes éditoriales, sont-elles volcaniques? Alors qu'elles corrigent ce vers de Boileau:

"Avant donc que d'écrire apprenez à penser,"

en en changeant le mot de la fin (car en toute chose il faut considérer la fin) et disent aux leurs:

Avant donc que d'écrire, apprenez à parler.

Le vers perd de sa sublimité, cela se comprend, étant modifié par de tels motifs.....

(1) Un homme, dans sa marche soutenue, fait quatre kilomètres à l'heure.

HONNEUR—EPREUVE—SYMPATHIE.

PATRONAGE DE L'INSTITUT DES BEAUX-ARTS.

Tandis que l'Institut, pour arriver à devenir un établissement de légitime orgueil pour le gouvernement canadien, n'a cessé depuis sa fondation (dix ans) d'être en butte aux phases diverses du malheur: lorsque patience infructueuse, fréquents incendies, pénible renouvellement du matériel, maladies fréquentes du fondateur, guerre sourde et déloyale, gênes et privations appréciés par Dieu seul, semblent vouloir terminer son agonie, il a aussi, au milieu de ces diverses orages, des rayons de soleil propres à établir un étonnant contraste dans son tableau historique. Voici des patrons qui, à diverses époques, ont eu l'esprit noble de rendre justice au mérite malheureux.

Son Excellence le comte de Dufferin, après avoir donné au Canada un grand exemple en daignant joindre l'humble titre de *patron de l'Institut des Beaux-Arts* aux autres nombreux et si illustres que lui donnent son ancienne noblesse héréditaire et son éminent mérite d'homme de sciences et de lettres, a bien voulu répondre à l'instant à notre visite par la lettre suivante:

MAISON DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,
OTTAWA, le 11 novembre 1874.

A M. l'abbé CHABERT,
Etc., etc., etc.

Monsieur l'abbé.—Je suis chargé par Son Excellence le comte de Dufferin de vous apprendre que dans son vif désir de protéger le noble but que vous avez en vue, il éprouve un vrai plaisir à présenter à l'École des Beaux-Arts cette médaille d'argent pour être donnée en prix à celui de vos élèves dont le mérite sera le plus grand.

Je suis, de plus, chargé de vous l'envoyer immédiatement pour qu'elle soit exposée à votre école, comme témoignage explicite plus haut, jusqu'au moment où elle sera gagnée par l'élève vainqueur.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur l'abbé,
Votre très-obéissant et humble serviteur,
H. FLETCHER,
Secrétaire du Gouverneur.

INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS,
OTTAWA, ce 17 novembre 1874.

A M. l'abbé CHABERT, principal de l'Institut National des Beaux-Arts, etc., Montréal, en réponse au titre de patron que cette Institution a offert à l'Institut Canadien-Français d'Ottawa.

Cher Monsieur.—Vous étiez présent à la séance de notre Institut où il a été fait lecture de la lettre que vous nous adressiez le 12 de ce mois. Je ne vous dirai donc pas comment votre proposition a été accueillie: les applaudissements vous sont familiers dans cette ville d'Ottawa qui conserve votre souvenir.

J'ai été chargé, en réponse, de vous remercier bien cordialement et d'accepter le patronage si flatteur que vous nous offrez.

En nous rappelant que votre fondation avait pris naissance dans l'enceinte de notre Institut, vous avez rattaché à un passé, pour ainsi dire intime, l'œuvre honorable qui a grandi entre vos mains et à laquelle l'avenir réserve de beaux et nobles jours, nous en sommes convaincus.

Le grain que vous avez semé dans ce terrain si national d'Ottawa ne pouvait manquer de germer. La tige, faible encore, a été transplantée ailleurs et a fructifié; puisse-t-elle couvrir tout le pays et répandre ses bienfaits sur les talents qui y gisent dans l'obscurité.

La province de Québec, où vous êtes établi, est bien le meilleur centre qui existe en Canada pour les Beaux-Arts, disons-le sans vanité. Avant longtemps, sans doute, une petite part du budget provincial vous sera accordée, comme c'est le cas pour notre Institut dans la province d'Ontario.

Avec mes souhaits les plus vifs pour votre santé et la prospérité de votre œuvre, je me sousseris,

Cher Monsieur Chabert,
Votre tout dévoué serviteur,
BENJAMIN SULTE,
Président, Institut Canadien-Français, Ottawa.

LORD ET LADY DUFFERIN à l'INSTITUT NATIONAL DES BEAUX-ARTS.—Son Ex. le Gouverneur-Général et Lady Dufferin n'ont pas voulu quitter Montréal sans visiter l'Institut National des Beaux-Arts fondé par M. l'abbé Chabert pour faire pénétrer dans la classe ouvrière la connaissance de toutes les sciences qui permettent au simple artisan de devenir un contre-maître expérimenté et plus tard, avec le travail et l'épargne, un industriel habile et prospère.

La visite a eu lieu à neuf heures; leurs Excellences ont été reçues par M. l'abbé Chabert et Mlle Chabert sa nièce,

et après avoir examiné la riche collection de modèles de la salle des Beaux-Arts, qui avait été magnifiquement décorée pour la circonstance, leurs Excellences sont montées dans les immenses ateliers qui occupent l'étage supérieur de la maison et s'étendent de la rue St-Jacques à la Rue des Fortifications. Là les attendaient, travaillant sous l'œil des professeurs, les élèves dessinant, modelant, sculptant, faisant raser la soie, la lime et le rabot, et leurs Excellences ont pu se rendre compte en même temps de la vraie vie des ateliers, du charme des Beaux-Arts et de l'intérêt de l'industrie.

Des pièces de mécanique occupent les quatre états de la partie de la salle réservée à l'industrie et à côté des diverses pièces de menuiserie, on remarquait un monument en bois, de l'ordre Toscan, avec escaliers, pilastres, chapiteaux, dôme, corniche, le tout parfaitement exécuté en bois d'après le plan et sous la direction de leur habile professeur, par M. J. Napione et ses compagnons d'étude.

Le modelage présentait plusieurs intéressants sujets, notamment le *Crepuscule* d'après Michel-Ange. Cette étude est d'un très-haut mérite, elle est traitée par l'ébauchoir de M. John Keiller, et si elle avait été achevée l'Institution aurait été heureuse d'en faire don à leurs Excellences, avec le bas-relief de M. Berube que M. l'Abbe Chabert, directeur de l'Institution, a présentée au nom de son école aux illustres visiteurs.

C'est une sculpture en bas-relief d'environ deux pieds carrés, représentant un groupe de Lion et Panthère. Le modèle fut partie de l'admirable collection envoyée en présent à l'Institution de M. l'Abbe Chabert par le ministère des Beaux-Arts de Paris. La copie de cet intéressant sujet a été faite par M. J. C. Berube. L'exécution est des plus fidèles et révèle un artiste qui saura distinguer dans ses entreprises artistiques, et faire honneur à son savant professeur.

M. l'Abbe Chabert a remercié leurs Excellences en termes chaleureux de la visite dont Elles avaient honoré son école et Lord Guillemar dans la réponse qu'il lui adressa, dit qu'il appréciait fortement les efforts qu'il avait accomplis pour l'éducation artistique de la jeunesse, et qu'il promettait d'achever son œuvre tant qu'il serait en son pouvoir. — *National*, 8 février, 1874.

DES OUVRIERS ET MATHÉMATIQUES — Il y a des gens qui font le bien par ambition, d'autres pour leur avantage personnel et un petit nombre pour le bien lui-même et par pur esprit de dévouement. Hélas ! ils se font de plus en plus rares ces vrais amis de l'humanité, dans notre siècle d'égoïsme où l'argent est devenu la mesure et le mobile des actions de l'homme ! Aussi lorsqu'il se trouve dans la foule une de ces âmes fortement trempées, qui paraissent déclassées au milieu de nous, il est du devoir de la presse de la signaler, et de le citer en exemple à nos contemporains.

Notre ville possède un de ces hommes, elle ne peut qu'être fière de le posséder, et l'indifférence qu'elle lui témoigne, mais elle en serait bientôt convaincue, si, comme nous, elle le voyait à l'œuvre tous les jours, faisant un bien immense au milieu de notre jeunesse.

Ce sont ceux qui d'abord de nos jours, tissent une visite à l'école des Arts et Métiers de M. l'Abbe Chabert, rue St-Jacques, et ils sont persuadés du bien que cet homme trop modestement, vrai fanatique de l'art et du progrès de notre pays, accomplit sans bruit, sans réclame. Ils vont lui, au-delà de deux cents élèves, dirigés par une dizaine de professeurs, travaillant à acquiescer des commissions théoriques et pratiques sur les Beaux-Arts, les Arts et Métiers, les sciences et les diverses industries, connaissances qu'il leur serait difficile de trouver ailleurs.

Dans ce local exigé, bien que la salle ait environ 70 pieds de longueur, se pressent des jeunes gens occupés, les uns à faire du dessin, les autres de la mécanique appliquée, et d'autres encore de l'architecture.

Dans une autre partie de la salle de travail, nous en voyons plusieurs enfantant des blocs de terre pour reproduire dans cet argile, soit une Psyche, soit un gladiateur mourant, ou le crepuscule de Michel-Ange, soit la figure arabe et stupéfiante de la tête du gros Valentin. Plus loin encore, nous voyons, sur plusieurs établis, un outillage complet de menuisiers, de serruriers, de mécaniciens, etc. C'est là que viennent appliquer la théorie, qu'on vient de leur enseigner, les futurs artistes, sculpteurs et mécaniciens de Montréal.

Il y a là des ingénieurs, des mécaniciens, des statuaires de nos premiers ateliers. Nous ayons pris la peine d'en interroger plusieurs, et tous nous ont dit qu'ils retiraient le plus grand profit de l'enseignement qu'on leur donne gratuitement. Un mécanicien de nos ateliers a vairement dit : « Avant de venir ici, je faisais marcher une machine à vapeur, mais je ne pouvais me rendre compte que de trop peu de choses, et si l'on s'agissait de réparer ou de fabriquer une pièce, je n'y arrivais qu'à l'aide de tâtonnements. Maintenant, j'ai des règles sûres qui me permettent d'arriver au but sans hésitation. »

Qu'il y ait une école de ce genre à Montréal, nous l'établirions ; mais qu'elle y existe dans les conditions où elle se trouve, c'est ce qui nous frappe d'admiration. Apprenons-le, ceux qui ne traversent point la rue sans espoir de profit, ces deux cent vingt élèves sont admis gratuitement chez M. l'Abbe Chabert.

Mais ce n'est pas tout. M. Chabert met à leur disposition le local, son temps, son énergie, ses talents, ses mo-

dèles et ses professeurs, dont il doit payer plusieurs à même ses propres ressources.

Mais ce n'est pas tout encore. M. Chabert n'a pas vu le pectole couler dans sa caisse — eh bien que faut-il pour supplier à ce grand déficit, le seul que nous lui connaissons ? Il donne, dans plusieurs familles et collèges, des leçons de langue française, de dessin, etc., et le produit de son travail, croyez-vous qu'il le place à la caisse d'économie — ou bien à gros intérêts dans les sociétés de construction ? Point du tout, cet argent, peut-être gagné, soutient l'école des Beaux-Arts, où les élèves sont admis gratuitement.

Si ce n'est pas là de la philanthropie, de la charité mal entendue — eh bien le monde, mais excellentement comprise — eh bien le monde ne nous y connaît pas. Le monde dira que M. Chabert est un fanatique de l'art, un docteur, un fou, nous dirons, si vous voulez, que c'est un fou, mais comme St-Vincent de Paul, comme ces missionnaires, comme tous les hommes héroïques qui immolent pour le bien de leur semblable.

Maintenant, voyez ou nous voulons en arriver. Nous demandons au gouvernement de venir au secours de M. Chabert, de lui donner quelques fonds, non pas proportionnés au bien qu'il fait, mais dans la mesure de ses moyens. Nous ne faisons pas cette demande dans l'intérêt de M. Chabert — ce serait l'insulter — mais dans celui de l'école, de la classe ouvrière, et de ses professeurs, dont plusieurs ne peuvent sacrifier leur temps sans rémunération. Il ne s'agit pas ici d'une affaire politique, et nous espérons que toutes les personnes qui s'intéressent aux arts parmi nous, se rendront à notre requête auprès du gouvernement. — *Moniteur* du 2 mars 1874.

L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS ET MÉTIERS — Nous avons eu déjà l'occasion de parler à différentes reprises de cet établissement dont le public en général ne semble pas encore apprécier, comme il le devrait, l'importance, les bienfaits accomplis déjà, et les résultats, bien autrement favorables encore, qu'il promet pour l'avenir. La seule explication qui nous vienne à l'esprit, pour nous rendre compte de cette sorte d'indifférence, c'est que nul ne peut imaginer qu'il ait pu être possible, à une époque où l'on se complait tant avec d'aussi faibles moyens. Quand on parle d'une école des beaux-arts et de leur application à l'industrie même, de modèles, de bas-reliefs, de statues, de dessins dans toutes les branches, académiques, ornements, paysages, machines, outils, d'appareils de chimie et de physique, on songe de suite à une institution, maintenant dirigée aux frais d'un gouvernement quelconque, et l'on ne s'en occupe pas autrement, se reposant sur le savoir, l'expérience, ou le devoir d'employés justement rémunérés et intéressés naturellement à ses succès et à sa gloire.

Quand on apprend ensuite que l'enseignement y est gratuit, que des jeunes élèves peuvent recevoir une instruction artistique et scientifique sans avoir à déboursier un sou, ni à solliciter de hautes protections, sans être tenus d'exhiber d'autres titres que ceux du zèle, de la bonne volonté, du désir d'apprendre, on est enclin à murmurer un peu sur une générosité aussi exagérée, ou bien l'on s'exipie cette extravagance par le dévouement et l'enthousiasme de quelque philanthrope millionnaire et l'on ne s'en occupe plus de rien.

Pourtant il n'en est rien, l'école dont nous parlons meurt de la voir, elle observe la fonctionnement, au le voyage immédiat de notre laboratoire estoral, est bien l'œuvre du dévouement et de l'enthousiasme d'un seul, mais il ne faut pas se laisser aller à ces mêmes fractions, n'ont rien pour eux dans l'affaire. Un seul homme, pauvre, mais le *plutôt entrepris, persévère* qu'au, mais avant pour lui le savoir, acquies aux bonnes sources, une énergie inépuisable, un amour, des ordonne presque, du bien et du beau, a pu jusqu'à présent réussir à opérer ce que partout on appellerait un miracle.

National du 16 mai 1874.

SUR LES BÉNÉFICES DE L'INSTITUTION CHABERT. — M. l'Abbe Chabert est enfin arrivé à l'Hopital, et son institution est fermée à nos ouvriers. Ce propagateur des arts, après avoir passé en de si longues années de succès, mais, sans protection aucune de la part du gouvernement, se demande si c'en est donc fait des arts au Canada. Si ce peuple émanement doué pour les beaux-arts, ne pourra donc pas parvenir à faire apprécier à ses hommes d'état la culture de ce champ si vaste et si fécond pour l'honneur et la richesse de la Puissance ?

Qu'il en soit, succombant à la fatigue, un chagrin et à la maladie en face de la négligence des uns et de la lâcheté des autres, il a dû fermer l'*Institution Nationale spéciale des Beaux-Arts, Sciences, Arts et Métiers et Industrie*, cette seule maison spéciale pour l'ouvrier canadien. Il aurait dû, disant, en faire une « tour bellise », en un mot, une « maison de vie » pour l'industrie nationale, et se n'a en cause qu'une famille.

Faut-il donc que, rendu à son avant dernière étape, à l'Hopital, sa mémoire, pour tout souvenir, lui dise, que, après Diogène, il aura parcouru, en plein midi, la lanterne à la main, une période de dix ans, sous les fenêtres du ministère, sans y trouver un seul homme ?

Diogène dut s'en attrister à l'abri de son tonneau, il en gemit, lui, sous le toit d'un hôpital.

Si le gouvernement local ne se croyait pas autorisé à

détourner, pour l'encouragement ou plutôt pour la création de l'industrie parmi nous, l'insignifiante somme qu'attendait M. l'Abbe Chabert, il eût dû certainement observer cette règle dans toutes ses conséquences. Mais la plus grande faute qu'on puisse reprocher à l'administration qui vient de disparaître, c'est d'avoir, par l'entremise de son chef, cruellement bournée le devoyé professeur verbalement et par écrit même, d'espérances qu'on n'a pas en le courtoisie ou la simple justice de réaliser. — *National* du 25 septembre 1874.

A LA PRESSE DU CANADA.

Hospice du Sacre-Cœur, le 8 octobre 1874.

Messieurs les Rédacteurs. — La suspension de l'École Nationale Spéciale des Beaux-Arts, Sciences, Arts et Métiers et Industrie, est un fait qui surprendra tout vrai patriote, et sera vivement regretté des sujets entre les mains desquels repose le perfectionnement des œuvres d'art et des travaux d'industrie du pays.

Si l'enseignement de cette institution devait n'avoir pas été compris par le gouvernement (ce que je ne puis pas admettre), ce serait une vraie plaie pour l'esprit et l'avenir du Canada, mais s'il a été compris, je déclare que je suis incapable d'expliquer sa chute, puisque si peu de ressources auraient pu le soutenir dans son succès.

Toutefois si la politique, je donne à ce mot un sens très large, ne devant pas être la cause de l'insuccès de l'Institution Nationale, ce serait alors, je ne puis sortir de là, la faute de l'école, qui n'aurait pas pris ou su prendre les moyens ad hoc pour s'adresser au pouvoir du pays, afin d'en attirer sur elle l'attention. Et dès lors, jusqu'à présent, l'on aurait jugé l'œuvre seulement que par le peu d'apparence de l'ouvrier.

J'avoue que je m'entends peu dans l'habile manement de tous ces ressorts, leviers et rouages que d'usage les gens prudents et entendus en affaires font jouer pour la réussite d'un grand succès.

Je suis allé droit à mon but avec l'allure d'un homme convaincu de l'excellence de son œuvre, et animé de tout le zèle propre à la donner.

Or, pour cela, pensant que j'arriverais mieux à démontrer et à convaincre par des faits plutôt que par des paroles, avant de faire aucune demande, j'ai eu le courage et la chance aussi miraculeuse que belle de présenter au public une école d'une spécialité incontestable, possédant le plus beau matériel artistique et industriel qui puisse se trouver au Canada, exécutant consciencieusement son vaste programme, et enfin se voyant fréquenter par plusieurs centaines d'élèves de tout âge et de tous métiers.

Bien que j'aie en horreur le réclame aux grandes lettres ou aux grandes phrases, je n'ai cependant pas tenu l'entrée de l'école nationale des Beaux-Arts dans la caverne de Platon, et elle a été parfaitement connue de tout le monde indistinctement. Enseignement constant, lectures publiques, séances publiques de dessin, de modelage, etc., fréquentes expositions publiques rendues solennelles par la visite de nos hommes d'État et des personnages les plus importants du pays, écrits, chroniques des arts, pétitions et visites au ministère, telles sont les mesures que j'ai prises pour faire connaître et protéger cette école toute nouvelle, unique en son genre et d'un si heureux à propos.

Mais une des plus grandes ressources de publicité est sans contredit celle qu'a daigné offrir à l'école nationale des Beaux-Arts la presse canadienne du Canada. Le journalisme est aujourd'hui la sentinelle la plus vigilante et la plus vaillante pour signaler au défendeur de son poste spécial les intérêts d'un pays. Et certes, dans celui-ci, où la liberté la plus large possible, permet aux divergences de sentiments, aux opinions les plus extrêmes, aux principes les plus diamétralement opposés de s'élever également et se prendre corps à corps dans l'arène des débats, l'on doit trouver, plus que surprenant, admirable et étonnant de conviction, de voir ainsi toutes les nationalités distinctes et croyances différentes savoir voir du même point de vue et parler de concert pour accueillir, encourager, défendre et protéger cette cause populaire.

Aussi qu'il me soit permis à ce propos d'en féliciter et remercier la presse générale anglaise et française de la preuve d'intelligence et de courage qu'elle a su déployer envers l'école nationale des Beaux-Arts pendant les longues années de son pénible fonctionnement.

L'Institution Nationale a par conséquent été connue, vue, examinée et étudiée. Elle a donc fait ses preuves exigées, et partant son devoir.

On n'a pas à signaler deux fois à qui que ce soit la découverte d'une mine d'or. Je pensais même que je n'aurais eu qu'à montrer celles qui *avaient* toute matière.

Toutefois, voulant faire triompher la foi et l'espérance sur tout découragement non mérité par la fausse des choses, d'ici à peu de jours nous connaîtrons si l'Institution Nationale des Beaux-Arts devra ouvrir de nouveau ses portes aux classes manufacturières, toutes en attente dans la rue, ou si elles doivent leur être irrévocablement fermées par d'autres mains que les nôtres.

Nouveau Monde, le 10 octobre 1874.

L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS — Notre feuille d'hier contient une lettre de M. l'Abbe Chabert, dans laquelle le savant professeur parle de la chute de l'École des Beaux-Arts et annonce que d'ici à peu de jours nous connaîtrons si cette

Institution devra ouvrir de nouveau ses portes aux classes manufacturières.

M. Chabert déclare aussi qu'il fera une dernière tentative pour continuer ses cours.

Nous nous réjouissons de la décision que vient de prendre le zèle fondateur de l'École des Beaux-Arts de la rue St. Jacques. Il serait malheureux, en effet, que Montréal fût privé d'un établissement de ce genre, qui, déjà, a produit des résultats si excellents. Nous souhaitons donc à M. Chabert les plus grands succès dans les démarches qu'il se propose de faire auprès de l'Hon. M. DeBoucherville, chef du cabinet de Québec et ministre de l'Instruction Publique. — *Mirreux* du 10 octobre 1874.

M. l'AMÉ. CAVALIER. — Comme on pourra le voir par une annonce que nous publions ailleurs, M. l'abbé Chabert « va ouvrir » lundi prochain l'École Nationale des Beaux-Arts, fermée depuis quelques semaines. Faisant un effort sur lui-même, malgré la maladie, la fatigue, et les épreuves de toutes sortes qu'il a eues à subir, M. l'abbé Chabert a résolu de tenter un dernier effort, afin d'empêcher, si c'est possible, la ruine finale d'une institution aussi précieuse pour la ville et pour la province que celle dont il a été le fondateur et le chef.

« Livré à ses seules ressources, et ne pouvant guère compter que sur lui-même, il n'a pas hésité à faire tous les sacrifices et à se livrer à un travail qui a ruiné sa santé, pour faire prospérer son œuvre. Il comprenait bien qu'il ne pourrait pas continuer longtemps ainsi, mais il espérait qu'on finirait par apprécier ses efforts, en lui venant en aide, et qu'on le récompenserait de son dévouement en achevant l'œuvre qu'il avait commencée. Il comptait sur l'aide du public et du gouvernement. Cet aide lui a généralement fait défaut jusqu'ici.

M. l'abbé Chabert a certainement droit aux sympathies publiques. Pendant plusieurs années, non content de donner ses cours publics à son École, il trouvait encore moyen d'aller donner des leçons particulières dans les familles, et le prix de ces leçons l'appliquait tout entier à l'École des Beaux-Arts, ne se réservant rien pour lui-même.

Il y a à peine quelques semaines qu'il a laissé l'hôpital, où la maladie, causée par le chagrin, le découragement et l'épuisement, l'avait retenu pendant un mois, après la fermeture forcée de son École, l'été dernier. Pendant ce temps, trompé et pillé par quelques personnes qui se sont introduites dans l'atelier en son absence, il s'est vu voler une partie de ses modèles, de ses tableaux, et autres effets qu'il avait fait venir d'Europe à ses frais.

C'est en dépit de toutes ces épreuves, qu'il a résolu, ainsi que nous l'avons dit, de rouvrir son École le 2 novembre. C'est une détermination héroïque de sa part. M. l'abbé Chabert ne compte que sur l'aide du gouvernement et du public, pour lui dést à bout de souffrance et de sacrifices. Si cet aide lui fait encore défaut, il faudra bien qu'il renonce à son entreprise.

Mais nous espérons qu'il n'en sera pas ainsi, et qu'on ne laissera pas tomber, faute d'une faible somme d'argent, une institution aussi utile que celle de l'École des Beaux-Arts, et perdra un homme aussi dévoué que M. Chabert, qui a besoin d'un cœur d'artiste et de patriote bien trempé pour avoir ainsi résisté à tant de déboires.

Nous savons que c'était l'intention de l'ancien gouvernement de venir en aide promptement à l'École des Beaux-Arts.

Nous sommes sûrs que le nouveau gouvernement donnera suite le plus tôt possible aux promesses de l'ancien. M. l'abbé Chabert s'est déjà adressé, à plusieurs reprises, à l'Hon. M. de Boucherville, qui, avec la générosité et l'esprit de justice qui le distinguent, lui a donné les meilleures espérances. C'est en se fondant sur ces espérances que l'abbé Chabert ouvre de nouveau son école. — *Mirreux* du 27 octobre 1874.

Lauréats des Beaux-Arts.

La clôture de l'année scolaire de l'Institut National des Beaux-Arts, sous la direction de l'abbé Chabert, a eu lieu samedi, à quatre heures de l'après-midi.

On remarquait parmi les personnes présentes, l'Hon. M. Guimet, premier ministre de la Province de Québec, M. C. S. Chénier, M. le sheriff Leblanc, M. Mousseau, M. P., les Rév. MM. Barharin et Demasure, et bon nombre de membres de la presse.

Après l'inspection intéressante des travaux des élèves, M. Chabert fit la nomination des Lauréats, et dans un discours éloquent et bien pensé, il parla de la fondation de son école, de son fonctionnement, des bons résultats qu'elle avait produits, et de toutes les choses qu'il avait l'intention de faire si son zèle était secondé.

M. le premier ministre adressa à M. le principal bon nombre de questions et dans le discours qu'il prononça lui assura l'appui immédiat du gouvernement de Québec.

National du 20 juillet 1874.

BEAUX-ARTS, ARTS ET MÉTIERS. — A l'occasion de la visite que monsieur l'abbé Chabert vient de faire à Ottawa, notre Institut Canadien-Français a eu une séance fort intéressante, que le résumé du procès-verbal public hier ne fait que laisser apercevoir. Ce qui ne peut entrer dans un procès-verbal tombe néanmoins dans nos attributions de journalisme et nous allons en donner un aperçu aux lecteurs.

Chacun dans notre ville se rappelle le mouvement créé il y a huit ans par l'abbé Chabert pour établir une école de dessin appliqué à l'industrie. C'était l'une des plus belles pensées qu'on eût émises sur ce continent dans l'intérêt des classes ouvrières et conséquemment pour le bien du pays en général. Un début modeste, mais qui faisait pressager des succès, eut pour théâtre cette même salle de notre Institut où l'abbé Chabert s'est montré si heureux de prendre la parole avant hier soir et de faire un retour sur ses souvenirs.

Nous devons noter un incident de cette séance qui n'a pas été le moins remarquable. Au moment où l'on s'occupait du projet des premiers efforts tentés pour la fondation de l'école des Beaux-Arts, un paquet accompagné d'une lettre aux armes de Son Excellence Lord Dufferin était apporté à l'abbé Chabert. La lettre, encourageante et flatteuse, se terminait par l'offre d'une médaille d'argent, destinée au prochain concours de l'école. La médaille fut déposée sur le champ et exposée à l'admiration des personnes présentes qui étaient au nombre d'une centaine. C'est un véritable objet d'art, un bijou en son genre. Avouons qu'en parlant des débuts de l'école, on ne pouvait pas mieux montrer le progrès qu'elle a fait, puisque le chef de l'État lui-même venait lui donner son patronage et une haute marque de satisfaction. Nous disons "satisfaction" car Lord Dufferin a visité l'École, et en artiste qu'il est, il a vu et compris ce que le Canada doit tirer avant longtemps d'une semblable institution. Il a surpris à l'œuvre près de trois cents ouvriers appartenant à tous les métiers et il a pu voir jusqu'au plus petit roulement l'exécution du programme dressé par M. l'abbé Chabert. — *Courrier d'Ottawa* du 14 novembre 1874.

L'ÉCOLE NATIONALE. — M. l'abbé Chabert réunissait hier, quelques citoyens de cette ville pour prendre en considération la situation de l'école nationale des Beaux-Arts. M. l'abbé veut prendre les moyens de faire incorporer cette institution, afin de lui donner l'influence et les moyens d'action dont elle a besoin pour se développer. Il est temps que le zèle et l'activité de M. l'abbé Chabert soient récompensés; il est temps que le public canadien comprenne l'importance de l'œuvre qu'il veut fonder au milieu de nous. Il y a longtemps qu'il autres à sa place se seraient découragés et nous auraient plantés là. Or, ce serait une honte pour nous, si notre indifférence était cause de la chute d'une institution qui nous a fait tant de bien déjà et pourrait nous en faire bien plus encore, si nous savions en apprécier les bienfaits.

Combien de nos compatriotes qui végètent aujourd'hui, pendant qu'ils auraient pu se faire de magnifiques positions et honorer leur nationalité, s'ils avaient eu pour s'instruire une institution comme celle que l'abbé Chabert nous offre!

Il y aura dans quelques jours une réunion de tous ceux qui sont en état de comprendre le bien que nous ferait une institution qui développerait le talent qu'il y a parmi nous pour les Beaux-Arts, pour les ouvrages mécaniques. La présence de M. Chénier et de M. Coursol à l'assemblée d'hier est d'un bon augure.

Il faut que l'œuvre de M. Chabert soit enfin comprise et pour notre part nous ne cesserons pas maintenant de nous en occuper avant que M. Chabert ait réussi à obtenir ce qu'il attend depuis si longtemps dans l'intérêt de notre nationalité. — *Bien Public* du 1er décembre 1874.

M. l'abbé Chabert a donné, il y a quelques jours, au Cabinet de lecture paroissial, un entretien sur les beaux-arts et l'industrie au Canada. Un auditoire assez nombreux s'était réuni pour l'entendre. M. Chabert rencontre toujours beaucoup de sympathie, dans son entreprise, il est impossible qu'il en soit autrement, mais ces sympathies sont le plus souvent stériles.

M. l'abbé Chabert, fait preuve d'un dévouement que la religion et le patriotisme seuls peuvent inspirer. Les obstacles et les revers ne l'abattent pas. Espérons que le succès finira bientôt par couronner de si nobles efforts. C'est le sort de la plupart des œuvres de ce genre, d'avoir à combattre l'indifférence et le foudroyer de ceux mêmes qui sont les plus intéressés à leur succès. — *Mirreux* du 11 mai 1875.

BOITE AUX LETTRES, CORRESPONDANCE ET AVIS DIVERS.

A la Presse du Canada.

— A présent que l'Institut National des Beaux-Arts peut s'appuyer sur ses progrès coloniaux, il ne saurait oublier que sa première satisfaction doit consister dans sa reconnaissance envers ceux qui n'ont cessé jusqu'à présent de le soutenir dans leurs efforts désintéressés. En conséquence, que tous les journaux français et anglais de la puissance, spécialement ceux d'Ottawa, où l'école a pris naissance, et de Montréal, où elle s'est développée, veuillent bien recevoir ici l'expression bien sincère de nos plus vifs remerciements.

Plusieurs des passages du *Propriétaire et l'Ouvrier* font mention de la bienveillance, de l'esprit de justice, plus que ça, du zèle et de la persévérance que la presse a consacrés à cette institution dont le Canada s'honorera un jour, espérons-le; et le public est à même de juger de la

large part de mérite à laquelle tous nos journalistes ont droit, et combien est motivée aujourd'hui envers eux, la vive reconnaissance de l'humble école devenue *Institut incorporé*.

Braves ouvriers, à qui votre position n'a pu permettre de développer par l'étude du calcul vos facultés pour un art ou industrie quelconque, et qui regrettez de ne pouvoir fréquenter l'école de dessin pour y apprendre ce que vous appelez *la draft*; pour connaître les applications variées de l'arithmétique, de la géométrie, du dessin linéaire, etc., à vos travaux journaliers, vous aurez l'avantage de trouver dans le *Propriétaire et l'Ouvrier* des notions simples et les plus pratiques pouvant servir à tout métier ayant pour base le dessin ou le calcul.

AUTRE AVIS.

Ceci n'étant que le numéro spécimen, où rien ne doit avoir de suite dans les numéros suivants, il nous aurait été difficile de traiter ici, quoique ce soit, ou de donner même le plus petit échantillon de tout ce que les arts et les sciences nous fournissent pour la satisfaction de nos lecteurs studieux et desireux de réussir dans leurs travaux, recherches ou commerce. Mais nous nous reverrons en octobre prochain où en même temps, nous aurons la satisfaction de vous faire connaître, par leurs œuvres, tous les divers collaborateurs dont ce journal recevra le précieux dévouement; ce sont les premiers artistes du pays, des hommes de sciences et de lettres que renferment nos universités et collèges ainsi que quelques messieurs du parlement d'Ottawa et de celui de Québec, avec le concours bienveillant de messieurs les journalistes qui seront toujours calmes et riants chez nous, puisque la politique, le trouble, le repos, est exclu des Beaux-Arts, et que les appréciations littéraires de leurs plumes seront lues dès lors, non plus par telle section du peuple, ou par tel parti, mais bien par tout le monde, car, qui n'est pas propriétaire de quelque chose et qui n'a pas un ouvrage quelconque à faire pour qu'il n'ait pas une raison suffisante et les moyens de salonner au *Propriétaire et l'Ouvrier*.

Nous joindrons à ces noms du pays ceux de France, qui, nous en sommes persuadés, se feront un plaisir de former avec eux une communauté de savants dans les diverses branches des Arts, des lettres, des sciences et de l'industrie que nos lecteurs seront heureux d'applaudir et d'encourager par leur empressement à profiter de leur enseignement et conseils.

A L'EMPEREUR GUILLAUME.

PROMOTEUR DE CES TEMPS.

Monte, monte, grand roi, jusqu'au faite du monde Sur les débris sacrés des trônes et des croix, Dont tu fais ta Babel. Mais le souvent et crois Que plus tu montes haut, plus ta chute est profonde.

— Nouveau plan de Québec, à piéds de largeur sur 3 de hauteur.

Nos remerciements et félicitations à M. Paul Cousin, architecte-dessinateur au bureau du Cadastre à Québec, pour la grande et superbe carte du nouveau plan qu'il vient d'exécuter tout récemment, de Québec, et dont il nous a fait hommage. Nous recommandons cet important travail à toutes les maisons d'éducation, et à tous ceux qui aiment à avoir chez eux des reproductions exactes et bien exécutées de la ville-mère du Canada.

On peut se procurer la carte à Québec au bureau de l'auteur, ou à Montréal, en s'adressant à M. Charles Haynaud, notre agent et secrétaire, qui en a un dépôt à l'Institut National des Beaux-Arts, 75 rue St. Jacques.

— Quand on a dit que M. Lowell, est le plus ancien des imprimeurs actuels et le plus grand publiciste du Canada et jouissant d'une haute réputation d'intelligence, d'honnêteté et de sérabilité, on n'a plus qu'à dire que ses ateliers d'imprimeries sont toujours établis: 23 et 25, rue St. Nicholas, entre les rues St. Sacrement et St. Paul.

— M. P. Picard, marchand d'ornements d'église, 207 rue Notre-Dame, vient d'augmenter son nouveau magasin de la manière la plus satisfaisante pour l'ornement des autels, etc., et pour la satisfaction des personnes pieuses qui trouvent là les livres les plus propres et les plus variés à la décoration des églises, notamment le *Treasure des églises* en français, et traduit en anglais au désir de la population anglaise catholique. Comme en général les objets

le meilleur marché sont ceux dont on se sert le plus souvent, les acheteurs de goût et d'économie trouveront là de quoi se satisfaire doublement.

L'annonce de M. John A. Leclerc est courte, son honnêteté et sa franchise sont le meilleur garant de la qualité de ses marchandises.

Aux Ganimèdes les plus difficiles : Vins nouveaux, vins de plusieurs familles, — et aux Robinsons de notre civilisation : Fruits secs, confits, pâtes végétales, Liqueurs, etc. Allez aux annonces, et encore mieux aux magasins de M. H. Bernard, courtier, 296 et 298, rue St. Paul, — et de M. J. Hudon, importateur, 304 rue St. Paul, et 217 rue des Commissaires.

Ce qu'on ne trouve pas chez M. Chanteloup, pour ce qui concerne sa vaste industrie sous les rapports de la variété, de la bonté, de l'exécution et du luxe et aux prix les plus modérés, ne se trouve nulle part au Canada.

Les ateliers de MM. John Burns, plombier, etc., et A. E. McDonell, marbrier, ont chacun trop de mérite pour qu'il soit nécessaire de présenter autre chose que l'annonce.

Les livres d'arts ne sauraient que produire un vrai bien dans notre population au goût artistique. Aussi nous ne saurions trop faire connaître aux peintres, dessinateurs, ornemanistes, architectes, géomètres, arpenteurs, ingénieurs et calligraphes, et attaché à l'Institut National des Beaux-Arts, se fera un plaisir d'offrir au public tous les avantages que présente cette grande maison.

M. Rainaud a actuellement une heureuse collection de livres, atlas, et livraisons concernant les Beaux-Arts appliqués à l'industrie qu'il est autorisé à céder aux conditions les plus libérales.

Les grandes entreprises nouvelles du genre des anciennes qui subsistent encore, ont dû nécessairement avoir pour but d'améliorer et de perfectionner leur œuvre ou les purgeant de tous les inventions reconnues par l'expérience, et en les complétant par de nouvelles ressources réclamées par les progrès ou exigences des temps actuels, c'est pourquoi nous rappelons à nos lecteurs l'heureuse création de la célèbre compagnie La STADACONA, dont M. G. O. Perrault, vice-consul de France, est directeur, qui a eu la sagesse de débiter avec cinq millions de dollars (25,000,000 de francs). — Voir l'annonce.

L'Imprimeur de l'Institut des Beaux-Arts

17 10

PROPRIÉTAIRE ET L'OUVRIER.

Quand il s'est agi pour nous de confier nos ouvrages d'impression à un imprimeur, certes! ce n'est pas le défaut du nombre, la rareté des habiles et des bienveillants pour nous qui nous aurait arrêté; mais bien l'embarras du choix. Or, qu'avons-nous fait en pareilles circonstances? ce que chacun de vous va applaudir. Toutes les imprimeries de la cité vont à merveille, grâce à l'intelligence et à la bonne direction de leurs propriétaires, qui sont, de plus, arrivés ainsi à imprimer chacun sur leurs papiers une honorable fortune. Rien de plus flatteur pour eux ni de plus juste. Toutefois, ayant rencontré un digne canadien qui, ne comptant pas moins de trente-six ans de pratique comme ouvrier, et n'ayant commencé à travailler à son compte que depuis quelques mois, sollicite de l'encouragement, nous n'avons pas hésité à lui remettre nos impressions pour qu'il arrive, lui aussi, presque au terme de sa carrière, à laisser à sa famille quelques fruits tardifs de ses longs labeurs! Nous savons, et il le sait aussi, que ce n'est pas sur notre ouvrage qu'il bâillera fortune; car nous n'avons, comme St. Pierre, ni or ni argent; mais nous avons le cœur de le signaler à la Puissance pour un homme des plus capables et des plus solidement honnêtes. Ce n'est point par nous-mêmes que nous en jugeons, mais bien par tout ce que lui reconnaissent les imprimeurs de la ville, notamment M. Lovell qui l'a gardé près de vingt-deux ans à son service!! et qui nous en a fait le plus grand éloge. Mais un autre fait, non moins important à signaler, c'est que M. Joseph Chapleau — nous avons voulu montrer l'homme avant le nom — cet ouvrier de trente-six années de métier, au milieu de ce terme avait attiré l'attention de l'évêché de Montréal, qui l'avait placé directeur de l'imprimerie d'où sortait le journal les Mélanges Religieux, lorsque l'affreux incendie de 1852, qui consuma l'imprimerie, l'obligea de nouveau à reprendre sa première position d'ouvrier chez M. Lovell, d'où il n'est sorti, après de si longues années, qu'avec la grande estime de son ancien patron, et le désir bien légitime, de faire tard ce que de plus heureux ont pu faire plus tôt.

Nous espérons donc que le public de Montréal et de partout où pourra aller cette invitation, se prendront de zèle avec nous au nom de la justice et de l'intérêt national, pour confier leurs commandes à un imprimeur dont le seul défaut est d'être trop bon marché. Ses ateliers sont organisés pour l'imprimerie et la reliure.

Ce très-honnête père de famille a avec lui son fils aîné, aussi intelligent dans son art que jeune et expéditif, et ils ont établi l'imprimerie J. Chapleau & Fils, 10, rue St. Charles Borromée, tout près de la rue Craig. — Voir l'annonce.

MEDECINE, HYGIENE, ETC.

Nous ferons connaître la médecine des accidents, l'hygiène générale, mais spécialement celle de l'atelier et de la campagne.

BRULURES.

Aux Mécaniciens, Forgerons, Cuisiniers, etc.

Des compresses d'ammoniaque liquide ou d'œuf à cuire ou d'eau de vie appliquées promptement sur une brûlure entaillée, empêchent les ampoules et apaisent la douleur. La râpée de pommes de terre et de gelée de groseilles, font aussi beaucoup de bien. Lorsque la brûlure est écorchée, mettez dessus du coton cardé enveloppé dans du crêpe, ou de la toile de soie, du suif fondu dans de l'huile à manger diluée d'olives, ou de l'huile battue dans deux parties de blanc d'œufs, sont d'excellents liniments pour panser les brûlures ulcérées, surtout fauve diète et s'abstenir de spiritueux.

Aux personnes épuisées, faibles ou délicates.

Il faut le plus tôt possible laver la partie blessée avec de l'eau salée et y appliquer des compresses de cette même eau, ou de fort vinaigre, ou d'eau de vie, ou d'esprit de vin, ou d'eau d'alun qu'on renouvelera toutes les heures, des cataplasmes d'osille cuite et de beurre frais, sont excellents. Quand on croit qu'il y aura suppuration on amolli la peau avec des cataplasmes de mie de pain, ou de graine de lin; on doit manger peu de viande et surtout s'abstenir de spiritueux jusqu'à parfaite guérison.

Aux personnes épuisées, faibles ou délicates.

Bouillon. — Celui qu'on prépare avec la viande est le plus nutritif. Associé au pain, il constitue l'aliment par excellence et le plus facile à digérer. Soigneusement dégraissé et bu froid, le bouillon repare parfaitement les organes digestifs fatigués.

BOISSONS TONIQUES ET DÉSALÉTERANTES. — Les personnes adonnées à des travaux pénibles, qui n'ont, pour se désalétrer, que de l'eau pure, et dans notre Montréal il faut malheureusement dire de l'eau impure, ou bien des boissons chaudes, tel que le thé, qui ruine les estomacs, éprouvent une langueur des forces digestives et un affaiblissement de tout le corps, surtout au moment des grandes chaleurs, dont les conséquences sont le plus souvent des maladies graves. C'est pour leur éviter toutes ces fâcheuses circonstances que nous allons donner les formules suivantes:

BOISSONS DES CULTIVATEURS ET DES BOISSONNIERS. — Trois kilos (1) de pâte de pain, au moment où la pâte est bonne à mettre au four; 4 kilos de mélasse de sucre; 2 à 3 litres (2) d'eau-de-vie, suivant la force qu'on désire procurer à la boisson; 2 litres de bon vinaigre et 200 litres d'eau de rivière.

On dilue la pâte peu à peu avec assez d'eau pour pouvoir la passer dans un tamis ou dans une passoire de cuisine, afin d'éviter de laisser exister des grumeaux; on dilue la mélasse, on ajoute l'eau-de-vie et le vinaigre et l'on verse le tout dans un tonneau qu'on brouille légèrement bouche. Trois semaines après, on peut mettre la boisson en consommation; elle est très-désalétrante.

Recette pour la sécurité des Aliments, des Meubles, etc.

Nous avons ici des souris très-empressées d'aller faire visite au buffet, et des rats qui, la nuit, travaillent comme de vrais charpentiers à travers nos planchers, cloisons et armoires, et cela, tout juste quand nous amusions à proposer doucement entre les bras de Morphée. Donnez-leur dès lors pour leur récompense du lendemain, la composition suivante qui leur suffira, sans idée de retour.

Mie de pain..... 4 onces
Beurre..... 2 —
Nitrate de mercure cristallisé..... 1 —
Mélangez bien et divisez en petites pilules qu'on répand dans les lieux infectés.
Cette composition détruit aussi les rats.

CHANTELOUP, brass-founder, copper and tin-smith, gas and steamfitter. Agent for Bennett & Co., London, Eng. revolving iron and wood shutters, steam and hand lifts. — 345 to 353 Craig Street.

(1) Le kilo équivalant à peu près à une livre de notre poids.
(2) Litre ou bouteille ordinaire à bière ou à vin.

A. E. MacDONELL, Atelier de Marbrerie. Exécution de monuments funéraires en tous genres, cheminées de salon, consoles, etc., et tout ce qui concerne la marbrerie. — 10 et 12, rue Bleury, (en face Notman).

JOHN BURNS, Plumber, Gas and Steamfitter, Tin and Sheet Iron Worker, Hot Air Furnaces, &c. Sole Agent for Bramhall, Deane & Co.'s celebrated French Cooking Ranges, — 675 Craig Street, Montreal.

JOHN A. LECLERC, Marchand de Cuir et Commissionnaire. On trouve là tous les outils, formes, chevilles et objets nécessaires pour la fabrication des Chaussures. — 330, rue St. Paul.

COGNAC, Bordeaux — Vins de Bordeaux. — DUCLOS FRERES, négociants à Bordeaux, propriétaires du Château Lagravayre (Medoc Supérieur). — M. Bernard est seul agent pour ces deux maisons de 1er ordre qui viennent tout récemment de remplir, de ce qu'il y a de supérieur en ces deux spécialités, ses caves, qu'il tient ouvertes à l'examen des commerçants, maîtres d'hôtel et amateurs les plus difficiles en goût dans la science du liquoriste. M. Bernard est également seul agent pour le vinaigre Leferre, pour les épingles en bois, etc., etc., de Thompson, Hays & Co., pour le Macaroni et Vermicelle de Cattelli frères, pour les sirops de Humbert & Co., etc., etc.

M. J. HUDON, CH. HEBERT, A. S. H. MELIN, importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs et provisions en gros, ont dans leurs immenses appartements tous les trésors de Cérès, Pomone et Bacchus, ou peuvent s'approvisionner avec les plus grands avantages tous les épiceries et liquoristes de la ville et de l'extérieur. Variété et profusion de vins et liqueurs, pâtes diverses et épiceries de choix pour la cuisine, fruits secs, confits, conserves de toute espèce, etc., etc. On ne peut pas avoir une idée exacte de ce que le Midi de la France, l'Espagne, etc., envoient à ces vastes magasins qu'en voyant les produits de ses propres yeux (et en y goûtant). 301 Rue St. Paul et 217 rue des Commissaires.

PIERRE PICARD, importateur et fabricant d'Ornements d'Eglise, 207 rue Notre-Dame. Ornaments, tableaux, livres, objets de piété. M. P. Picard est seul agent pour l'ouvrage *Trésor des Ames pieuses*, en anglais et en français. Toute commande est promptement expédiée.

CHEYRIAS RAINAUD, agent et secrétaire du Propriétaire et l'Ouvrier, Bureau à l'Institut National des Beaux-Arts, etc. — Seul représentant de la maison Ducher & Co., libraires-vendeurs de la société centrale des architectes de Paris. — Magasin des Arts et de l'Industrie. Revue générale de l'Architecture et des Travaux publics; Manuels et documents, croquis, annales, recueils d'architecture, architecture funéraire, etc., etc., agent du nouveau plan de Québec. — Pour toute commande, adressez à M. Ch. Rainaud, Institut des Beaux-Arts, 75 rue St. Jacques.

CADASTRAL PLAN of the City of Quebec and St. Saviour village, compiled from the original plans deposited at the Crown Lands Department, by Paul Cousin, architect draughtsman, 1875. — Scale, 300 feet (english) to one inch.

THE STADACONA Fire and Life Insurance Co. — Incorporated by Act of Parliament of the Dominion of Canada. — Head Office, Quebec. 13, Place d'Armes, Montreal. Authorized Capital, \$5,000,000.

NOUVEL ETABLISSEMENT D'IMPRIMERIE ET DE RELIURE, 10, Rue St. Charles Borromée, près la rue Craig, Montreal.

J. CHAPLEAU & FILS, PROPRIÉTAIRES.

N'employant que des ouvriers d'une capacité incontestable et possédant des presses à vapeur de première classe, ainsi qu'un assortiment complet de caractères neufs et variés, MM. Chapleau & Fils sont en état d'exécuter avec promptitude tous les ouvrages, tant en impressions qu'en reliure, qu'on voudra bien leur confier.

Dans le département de l'imprimerie, on exécute promptement et aux prix les plus raisonnables, tous les ouvrages ordinaires dont le commerce a besoin, tels que:

- Têtes de Compte, Memorandums, Têtes de Lettres, Circulaires, Cartes d'affaire et de Visite, Etats de Compte, Envelopes, Billets et Chèques, Labels pour Droguistes, Catalogues, Blancs pour Notaires et Avocats, etc., etc. A ses Lettres funéraires, qui sont toujours livrées une heure après la réception. Une large remise sera faite sur les commandes des abonnés du Propriétaire et l'Ouvrier.

J. CHAPLEAU & FILS, Imprimeurs, 10 Rue St. Charles Borromée, Montreal.